

# (fenêtres) (sur . cours)

**Samedi**  
La réussite  
manque de  
temps

**Carte  
scolaire**  
Des dotations  
pas girondes

**Toilettes**  
L'ONS tire  
l'alarme

**DOSSIER**

**LA BATAILLE**

**DU LIVRE**





# (fenêtres) (sur . cours)

N° 309 4 février 2008

## Actu

# 4

**CARTE SCOLAIRE:** la Gironde à sec  
**HEURES DU SAMEDI:** zoom sur les orientations ministérielles et l'avis des enseignants ayant répondu au questionnaire du SNUipp



## Dossier

# 14

**LE LIVRE EN CONQUÊTE:**  
la littérature est présente à l'école par plusieurs biais. Elle participe à la construction d'une culture commune.



## Métier

# 20

**ORNE:**  
les films de fiction au service de l'enseignement de l'histoire  
**PORTRAIT:**  
enseignant et maire à la fois



## Réflexions

# 28



**LEUR AVIS:**  
des contrats de travail flexibles?  
**INTERVIEW:** Michel Averous regarde le bilan de l'enquête sur les sanitaires scolaires

# Edit



**A**près le 20 novembre, la grève du 24 janvier a fortement mobilisé. Pour exiger le rattrapage du pouvoir d'achat, dénoncer les mesures programmées sur l'école, les suppressions massives de postes dans l'Education, et exiger les moyens de la réussite de tous.

Pour seule réponse, le ministre annonce une entrave à l'exercice du droit de grève !

Dans les écoles, il confirme, à marche forcée, la feuille de route présidentielle. Evaluation des enseignants selon les progrès des élèves, publication des résultats école par école, programmes recentrés sur les fondamentaux, baisse du temps de classe pour la majorité des élèves soulèvent de fortes inquiétudes.

Les cartes scolaires s'annoncent douloureuses dans les départements. L'exigence de moyens supplémentaires pour baisser les effectifs, développer le temps de concertation, le travail en équipe, la formation doit s'amplifier.

Pour l'école et la réussite de tous, pour nos salaires, le SNUipp et la FSU appellent à de nouvelles mobilisations dans les jours et les semaines qui viennent, et dans l'unité la plus large !

Renaud Bousquet

## L'UNICEF PISTE LA MORTALITÉ INFANTILE

« Chaque jour, plus de 26 000 enfants de moins de 5 ans meurent dans le monde, de causes qui, pour la plupart, auraient pu être prévenues ». Dans son rapport 2008, l'UNICEF tire le signal d'alarme sur « la situation des enfants dans le monde ». Si la mortalité infantile a régressé de 25 % en 15 ans, le rythme reste insuffisant. Des pistes simples peuvent y remédier. L'UNICEF appelle à soutenir les systèmes de soin même rudimentaires, intégrer la santé et la nutrition des mères et des enfants dans une stratégie globale.

## GAZA : SITUATION TRÈS PRÉOCCUPANTE

Avant le blocus complet de la bande de Gaza, l'Unicef estimait que le niveau des élèves gazaouis, représentant la moitié de la population de ce territoire, avait fortement chuté. Le nombre de salles insuffisant, la peur et la faim, 80 % des familles dépendent de l'aide humanitaire, expliquent cette « entrave à l'éducation ». Après une respiration de courte durée suite à la brèche de la frontière égyptienne, la situation humanitaire reste extrêmement préoccupante.

# 4,9

milliards d'euros perdus par la Société générale, ça représente un an de RMI en France pour deux millions de personnes, ou encore la somme que réclame sans succès l'ONU pour parvenir à l'éducation primaire universelle.

## L'IE FÊTE SES 15 ANS

L'internationale de l'éducation a fêté le 26 janvier dernier sa quinzième année d'existence. Née de la jonction de deux confédérations mondiales, l'IE regroupe sur 171 pays 394 organisations qui totalisent 30 millions de membres. Son action est particulièrement orientée sur l'éducation pour tous les enfants, les droits des femmes et des filles, la lutte contre le travail des enfants, les droits syndicaux et la prévention du Sida.

# « Concrétiser les missions AVS en un véritable métier »

Le 6 février, votre association regroupant les AVS lance une journée d'action. De quoi s'agit-il ?

Nous souhaitons interpeller les Recteurs et, dans certaines académies, les préfets et les députés, afin de leur remettre ce jour un document <sup>(1)</sup> en faveur de la création d'un métier d'accompagnant des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire. En même temps, une lettre ouverte avec les organisations syndicales dont le SNUipp, sous forme de pétition, sera adressée au Premier ministre. Ensemble, nous demandons que s'engagent de réelles discussions sur la concrétisation des missions AVS en un véritable métier et sur la pérennisation de ce personnel. De plus, des mesures d'urgence pour les personnels arrivant en fin de contrat doivent être prises.

Quelle est la situation de ces personnels ?

Ces personnels sont employés en toute précarité, sans reconnaissance de leur travail. Plusieurs statuts se confondent : des assistants d'éducation recrutés par deux fois trois ans maximums aux Emplois vie scolaire dont les contrats peuvent être de six à vingt-quatre mois. Chaque année, certains quittent leurs fonctions sans perspectives, et sans pouvoir réinvestir les compétences acquises. La fin de



Mireille Jennequin, vice-présidente de l'Unaisse (Union nationale pour l'avenir de l'inclusion scolaire, sociale et éducative)

ces contrats intervient parfois en milieu d'année sans que les Académies pourvoient à leur remplacement. Ces ruptures sont dommageables pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Sans parler des salaires (20 heures imposées payées entre 500 et 700 euros), du manque de formation pour exercer les missions convenablement.

Vous évoquez la nécessité de reconnaître un nouveau métier ?

Aujourd'hui, 16 000 personnes exercent dans les écoles auprès des élèves en situation de handicap. Cette fonction n'a cessé de se développer et répond à un besoin réel. Leurs missions sont essentielles : permettre à des milliers d'enfants de suivre une scolarité en milieu ordinaire, en les accompagnant dans leur accès à l'autonomie. C'est un métier à part entière qui nécessite une formation préalable de qualité et un recrutement à la hauteur des besoins, bon nombre d'élèves handicapés étant encore sans accompagnement à ce jour (malgré des notifications MDPH) et leur nombre va forcément aller en augmentant.

Propos recueillis par Sébastien Sihr

<sup>(1)</sup> <http://www.unaisse.fr>

## La Halde au rapport

Dans son rapport annuel, la HALDE (haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) s'inquiète des discriminations à l'école, par exemple sur la scolarisation des enfants handicapés en milieu ordinaire ou encore sur les enfants de gens de voyage, rappelant que les refus de demandes de scolarisation sont illégaux et discriminatoires.

Elle demande aussi que la formation des maîtres et des inspecteurs intègre « la non-discrimination et le respect des différences » et que soient éliminés les stéréotypes dans les manuels scolaires, lutter contre les préjugés, « l'éducation nationale

devrait rapidement engager un travail systématique de sensibilisation aux discriminations ». Ce travail doit inclure la lutte contre l'homophobie, « une des causes principales de suicide chez les adolescents ». Dans ce cadre la France devrait reconnaître la journée mondiale de lutte contre l'homophobie du 17 mai.

Enfin, concernant l'accès aux cantines des enfants souffrant d'allergies alimentaires, la Halde rappelle que le refus de « l'aménagement raisonnable » opposé à l'enfant « est une discrimination fondée sur l'état de santé passible de sanctions. »

Daniel Labaquère

# 816 500 BEBES EN 2007

Année	Naissances vivantes	Décès	Solde naturel	en milliers
				Solde migratoire évalué
2000	808,2	540,7	+267,5	+71
2001	804,1	541,2	+262,9	+87
2002	793,6	545,4	+248,3	+97
2003	793,9	562,6	+231,3	+102
2004	800,2	519,6	+280,6	+105
2005	807,8	538,2	+269,6	+92
2006	830,3	527,0	+303,3	+90
2007 (p)	816,5	526,5	+290,0	+71

La France reste en pointe de l'Union européenne, pour la fécondité. Les chiffres de l'INSEE concernant le bilan démographique du pays indiquent qu'en 2007 816 500 naissances ont été enregistrées ce qui équivaut à un indicateur conjoncturel de fécondité de 1,98 enfants pour 100 femmes. Un record quand on sait qu'en Allemagne il est de 1,3 enfant par femme et de 1,4 en Europe du Sud et Est.

526 500 décès ayant été enregistrés, le solde naturel s'élève à + 290 000 sur l'année, auquel il faut ajouter un solde migratoire de +71 000. Au 1er janvier 2008, la population de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer est estimée à 63,8 millions d'habitants.

(p) Résultats provisoires.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil et « enquête Villes ».

## LAÏCITE : ADRESSE AU PRESIDENT

La phrase a fait mal. Disons même qu'elle énerve : « dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le pasteur ou le curé, parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porteur d'espérance ». Dans un communiqué commun initié par la Ligue de l'enseignement, des organisations syndicales et des associations\* rappellent l'article 1er de la constitution qui fait de la France « une république indivisible, démocratique, laïque et sociale. Ces quatre termes indissociables définissent des principes qui s'imposent à tous, au premier rang desquels le Président de la République ». Elles notent que « les déclarations récentes de Monsieur Sarkozy [...] portent atteinte à la laïcité de la république ».

Elles rappellent une fois de plus que « la laïcité permet l'émancipation de tous en favorisant le libre accès au savoir et à la culture et le discernement de chacun pour un libre choix de vie, par



une démarche rationnelle et critique faisant toute leur place au doute, à l'imagination et à la créativité ».

J.M.

\*Cahiers Pédagogiques, CAEDEL, CEMEA, Comité Laïcité et République, CNAFAL, CNAL, DDEN, EEDF, EGALE, FCPE, FGPEP, Francas, FSU (avec SNEP, SNES et SNUIPP), Grand Orient de France, JPA, Le chevalier de la Barre Libre Pensée, Ligue de l'enseignement, Ligue des Droits de l'Homme, Mission Laïque, SGEN-CFDT, Solidarité Laïque, UFAL, Union Rationaliste, UNSA-Education

## IMMIGRATION ILLEGALE : NON A LA DIRECTIVE

Une pétition lancée par la CIMADE avec 14 autres associations européennes dénonce le projet de directive européenne sur l'enfermement et le renvoi des étrangers en situation irrégulière. Cette directive harmoniserait par le bas les normes en vigueur dans les différents Etats membres en prévoyant une rétention pouvant atteindre 18 mois. Elle porterait gravement atteinte aux droits de l'Homme en banalisant le principe de l'enfermement des personnes comme mode de gestion des migrants. La FSU est signataire de cette pétition.

<http://www.directivedelahonte.org>

## REVUE DE PRESSE

Petit tour d'horizon de l'état des mobilisations lors de la journée du 24 janvier.



Dans les rues de Nice, le rassemblement intersyndical a mobilisé près de 4 000 personnes. Nice-matin note que dans le cortège « rythmé à souhait, compact et déterminé, fleurissait surtout des revendications liées au pouvoir d'achat et à la défense du service public ». Christa Canquouet, psychologue scolaire témoigne : « je suis sur quatre écoles par jour et n'ai guère de temps entre midi et deux. C'est travailler toujours plus pour gagner moins... »

« Près de 1 000 manifestants ont défilé à Aurillac » souligne La Montagne. Parmi les revendications, la hausse générale des salaires, la question des retraites pour les salariés du public et du privé. Le mot d'ordre de grève a été bien suivi dans le premier degré. 74 % des enseignants étaient en grève dans les écoles.



« A Poitiers, la manifestation départementale calme mais déterminée a rassemblé plus de 2 000 personnes » note La Nouvelle République. En tête, les enseignants

étaient particulièrement nombreux. Présents également « les personnels de santé se détachant du lot grâce à leurs oriflammes et banderoles tout comme des fonctionnaires des services sociaux, des impôts, de la ville de Poitiers, des retraités, des élus et des salariés du secteur public ».

Pour la Marseillaise, « le Sud était aux couleurs du pouvoir d'achat ». Montpellier, Béziers, Sète, Toulon et Marseille ont battu le pavé contre « la casse des effectifs dans l'Education et les pertes de salaires dans ce secteur ». Le quotidien fait écho de la satisfaction des manifestants devant « la forte mobilisation » et « l'échec de la mise en place du service minimum dans les mairies pour l'accueil des enfants ».



# LIVRET DE COMPETENCES DU TEMPS POUR L' EXPERIMENTATION

Une circonscription par académie doit « expérimenter » le livret de compétences. Une organisation précipitée qui exaspère les enseignants.

Quand en décembre les enseignants de la circonscription de Pont-Audemer (Eure) ont reçu une note de leur IEN leur expliquant qu'ils devaient expérimenter les nouveaux livrets de compétences du ministère et qu'ils devaient réfléchir pour inventer les exercices d'évaluation correspondant pour le 21 décembre... à la surprise a succédé la colère. « Expérimenter pourquoi pas, mais sur la base du volontariat et avec du temps pour le faire » c'est en résumé ce qu'ont demandé les enseignants et ce que portera le SNUipp 27 lors de l'entrevue qu'il a demandé à l'IA le 4 février. Cette expérimentation se met en place dans l'urgence sans pouvoir vraiment comprendre ce qui motive cette diligence. Dans chaque circonscription concernée, une par académie, la réaction à peu ou prou était la même. Des enseignants exaspérés par ce qui apparaît comme une charge de travail supplémentaire. En Meurthe-et-Moselle, une lettre intersyndicale a été envoyée aux écoles sur le thème « Exigez du temps de travail libéré ».

Dans l'Orne, l'Eure, la Meurthe et Moselle, le Puy-de-Dôme, par exemple, la réponse de l'Inspection

académique aux demandes de temps des enseignants a été de consacrer une ou deux animations pédagogiques à la question. Concrètement, comment l'expérimentation va-t-elle se mettre en place? Lors d'une rencontre avec le SNUipp 61, l'inspectrice d'Académie de l'Orne a expliqué qu'il s'agissait pour tous les enseignants de la circonscription de « donner leur avis sur la faisabilité du remplissage des livrets d'évaluation, sur l'adéquation des demandes en fonction des paliers ». Il ne s'agirait donc pas de remplir un livret pour chaque enfant mais de discuter du contenu des items (phraséologie, contenus...). A Nancy, les enseignants sont sensés se mettre « en situation réelle », c'est à dire dans la situation que chacun sera amené à connaître une fois le livret généralisé... Sur la circonscription de Riom, certains enseignants prévoient d'expérimenter à partir de quelques cas d'élèves... Cacophonie généralisée du côté des académies? Le SNUipp organise une enquête nationale auprès des circonscriptions tests pour savoir comment se passe l'expérimentation et comment les enseignants apprécient ce nouvel outil.

Lydie Buguet

## Elections IUFM: la FSU en tête

Cette année, les modalités des élections sont très disparates d'un Iufm à l'autre. Sur les huit déjà intégrés à une université dès la rentrée celles d'Aix-Marseille, Créteil, Limoges, Lyon, Nantes, Reims et Versailles ont élu pour la première fois leur conseil d'école. La FSU devient partout l'organisation syndicale majoritaire des usagers en recueillant entre 51% des voix à Créteil et 69,7% à Limoges.

Les autres Iufm ont élu ou reconduit le conseil d'administration, puis, une fois intégrés, organiseront de nouvelles élections pour constituer leur conseil d'école. Là où les élections se sont tenues cette année, la FSU conserve sa première place comme à Strasbourg (39,8%), Dijon (49,12%), Rouen (61%), Amiens (41,5%).

Rompant avec les modalités des années précédentes, la décision des Iufm de ne pas organiser de vote par correspondance a entraîné une forte baisse de la participation à ces élections.



## ET LE PROGRES SOCIAL ?

**Le succès de la grève a ramené le gouvernement vers la table des discussions sur les salaires. Déjà des actions de carte scolaire démarrent dans les départements en vue de mobilisations plus larges en mars.**

A l'appel de la quasi totalité des organisations syndicales (CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires et Unsa), la grève du 24 janvier pour les salaires et le pouvoir d'achat, sur l'emploi et la précarité, a largement mobilisé : plus de 500 000 manifestants, un fonctionnaire sur 3 en grève, une grève reçue favorablement par 57% des Français. Les enseignants (à plus de 50% dans les écoles primaires et élémentaires) ont réitéré la réussite du 20 novembre.

« Travailler plus pour gagner plus » (heures supplémentaires et salaires au mérite) a un préalable : celui d'être payé de manière juste, selon l'évolution du coût de la vie, et équitable, par la hausse du point d'indice. Alors que l'inflation se situe autour de 2% par an depuis 2000, les salariés de la fonction publique ont perdu près de 7% de leur pouvoir d'achat sur la même période. Une grève « totalement inutile » pour le ministre de la fonction publique, Eric Woerth, qui 48 heures avant la grève a annoncé une discussion sur l'augmentation du point d'indice... le 18 février.

Difficile de recourir au « dialogue social » quand de surcroît le ministre Darcos profite de cette journée de grève pour installer, à marche forcée, un « service minimum » dont les modalités devaient être discutées pour la rentrée 2008 ! Finalement François Fillon recevra les organisations syndicales lundi 4 février et s'engage à faire des propositions chiffrées pour le lendemain.

Mais la grève porte aussi d'autres revendications qui s'opposent aux remises en cause du service public, des retraites, des droits du travail... L'école ne peut pas ignorer les ré-

percussions sur les élèves et sur son fonctionnement quand les inégalités se creusent, les solidarités se délitent, la pauvreté croît. Dans l'éducation, la réduction des emplois (11 200 pour 2008) va se poursuivre : 20 000 par an jusqu'en 2012. Dans le premier degré, en plus de la baisse des postes au concours, la hausse démographique n'est pas accompagnée par des postes en nombre suffisant. Les conséquences sont déjà connues : hausse des effectifs dans les classes, non-remplacement, non-scolarisation des 2 ans et formation continue rabougrie. Le ministre a beau jeu de vouloir publier les résultats des évaluations des élèves ou renforcer l'évaluation des enseignants quand il ne donne plus ni formation, ni conditions de travail acceptables ! A quelques mois de la prochaine rentrée, les annonces se multiplient sans que personne ne sache rien des programmes qui doivent être recentrés sur les fondamentaux. Et il faudra aussi les adapter au temps d'enseignement réduit à 24 heures. Rien non plus quant aux réelles conditions à venir du fonctionnement des écoles. Rien non plus sur l'avenir des personnels précaires AVS et EVS : qu'en sera-t-il à la rentrée de l'accompagnement des élèves handicapés, de l'aide à la direction d'école... ? C'est le flou total. Et en point d'orgue, après les déclarations de Nicolas Sarkozy sur les valeurs du curé supérieures à celles de l'instituteur, le rapport Attali ramène l'éducation au service de l'économie. Normal que les enseignants ne s'y retrouvent plus. Sur le terrain déjà les AVS revendiquent une professionnalisation et les départements commencent à se mobi-

La commission Pochard reconnaît que « les conditions d'enseignement dans le 1er degré sont en revanche parmi les moins favorisées d'Europe » : les effectifs moyens par classe tout comme l'horaire hebdomadaire et annuel des instituteurs et PE sont parmi les plus élevés d'Europe.

De même les enseignants du 1er degré ont raison de demander d'être reconnus : leur salaire moyen est de 1900 euros (tout compris). Dans le second degré, il est de 2700 euros.

liser sur la carte scolaire comme en témoignent les actions en cours dans les départements. C'est sur la base de ces actions les plus unitaires possibles que les fédérations de l'éducation ont décidé de s'appuyer pour encourager et accompagner toutes les initiatives de mobilisations sur la période des congés de février. La FSU propose une action à caractère national en mars sur l'éducation.

**Michelle Frémont**

# DES DOTATIONS PAS GIRONDES

**La Gironde demande un nouveau plan de rattrapage de 300 postes pour faire face à la hausse démographique.**

**P**our aider les élèves, les enseignants de l'école primaire Henri Bardon à Castillon la bataille pensaient avoir trouvé des réponses grâce à un poste de soutien à l'apprentissage de la langue française. Dans cette ville de 30 000 habitants, à l'est de Bordeaux, l'école est classée en ZEP (59 % de PCS défavorisées). « *L'organisation de travail avec un maître de plus que de classes a montré depuis 4 ans de réels résultats positifs, surtout en cycle 2* », explique Marie-Thérèse Dominique enseignante en CM. Elle raconte comment, il y a un an, avec toute l'équipe, ils ont choisi de conserver ce poste en sacrifiant un poste classe. Du coup les effectifs par classe sont lourds. Comme en élémentaire, « *on ouvre à 28 et on ferme à 26* »... « *la crainte c'est de perdre ce poste, on ne pourra pas continuellement charger les classes pour garder cette façon de travailler* », déplore-t-elle.

Dans ce coin de Gironde, la préparation de la carte scolaire est déjà dans toutes les têtes. Il faut reconnaître que ce département de l'arc atlantique, connaît un fort et constant essor démographique : le taux d'évolution annuel moyen est de 1,1 % pour la période 1999-2006 selon les données de l'INSEE. Les mouvements de population sont donc significatifs et se combinent avec les caractéristiques géographiques et sociales : 35,5 % de professions et catégories sociales défavorisées, 9,5 % de personnes en chômage et 35 allocataires « *RMI* » pour mille habitants. La population rurale représente seulement 14,8 %, plus 6,8 % de rural isolé, mais c'est elle qui concentre une grande part des importantes difficultés sociales (on connaît plusieurs REP- ex-ZEP- ruraux) face à une très grosse concentration urbaine sur Bordeaux.

Une population en hausse, c'est bien des effectifs en plus dans les écoles et des difficultés en vue pour les ouvertures et fermetures de classes. Et les équipes des écoles ont le sentiment d'être toujours sur le fil, souvent à 4 ou 5 élèves près. À Vayres, dans le Libourmais, l'inquiétude est permanente pour la directrice de l'école, Brigitte Salmon. Dans



cette commune en extension, 2 ouvertures en 6 ans, l'école fait le plein : 31,7 élèves en moyenne à la maternelle et presque 28 en élémentaire avec un CM1 à 30 et 2 CE1 à 28 ! Les générations qui suivent sont aussi nombreuses et la construction d'un lotissement est encore prévue. Brigitte s'accroche quand même pour les 2 ans : « *c'est un parti pris de l'équipe, c'est une politique d'accueil au cas par cas* », pas question d'y renoncer. Mais c'est de plus en plus difficile.

Les règles imposées à l'école maternelle sont drastiques : ouverture à plus de 32, sans les 2 ans (25 en ZEP) et on ferme à 30 ! La hausse des effectifs par classe limite de fait la scolarisation des moins de 3 ans : seuls 2 323 enfants sont scolarisés en Gironde, soit 11,4 %, un des taux les plus bas de France. Une situation préoccupante car elle touche plus encore les ZEP dont les seuils d'accueil débordent comme à Sainte Terre, une école maternelle de ZEP : 27,7 élèves par classe. En fait le mode de calcul globalise les effectifs de maternelle et primaire et « *cela fait 3 ans que l'on passe à côté de l'ouverture* », explique Jean-Luc Pimouguet, le directeur de l'école. Et les deux ans ne sont pas du tout scolarisés cette année !

En dépit du report par le ministère des opérations de carte scolaire, la Gironde s'est quand même lancée dans le débat pour faire valoir ses besoins pour la rentrée 2008. Une habitude, diront certains qui



## Des mesures mal orientées

Négociations en fin de parcours ? Après 6 réunions avec le ministère sur l'utilisation des heures libérées par la suppression du samedi matin, la dernière en date qui s'est tenue le 25 janvier dernier devait tenir lieu de conclusion. Faisant suite à la concertation bilatérale de la veille, qui avait vu le SNUipp rappeler dans une adresse ses exigences sur ce dossier important (voir ci-dessous), les trois organisations SNUipp, SGEN et SE engagées dans les discussions ont pris connaissance des orientations ministérielles sur ce qui pourrait être la nouvelle organisation du service des enseignants. À l'heure où nous bouclons, les propositions finales ne sont pas encore connues.

Les 108 heures annuelles libérées pourraient être utilisées selon plusieurs modalités. Sans changement, 6 heures devraient toujours être consacrées au conseil d'école et 12 heures aux animations pédagogiques. Par contre, le ministère augmente de 4 heures par an le temps pour le travail des équipes enseignantes consacré au conseil des maîtres ou de cycle qui passe de 18 à 22 heures annuelles. Faisant oeuvre de générosité, le ministère n'oublie pas d'ajouter une nouvelle mission sans pour autant dégager un temps suffisant : les relations avec les parents affichées dans les obligations de service.

Mais la grande nouveauté, avancée par Xavier Darcos depuis Octobre, est le temps en dehors de la classe dévolu à la prise en charge des enfants en difficulté « *prenant la forme d'un PPRE* » dans un « *maximum de deux heures hebdomadaires* ». Après avoir avancé le chiffre de 54 heures annuelles, ce serait finalement 68 heures sous forme d'aides directes qui devraient concerner ces élèves. Très flou, le ministère précise que si les actions ne mobilisent pas ces heures, elles pourraient être dédiées à un temps de formation qui reste à définir. Le tout après les 24 heures d'enseignement. C'est « *le conseil des maîtres qui devrait définir le repaire des élèves, les modalités d'aides, l'évaluation de leurs effets* ». L'IEN devrait ensuite « *valider les décisions prises et assurer la régulation* ».

Suivre l'information au jour le jour : [www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)

## HEURES DU SAMEDI: LA REUSSITE S'ELOIGNE PAR MANQUE DE TEMPS

**Pas totalement finalisées, les orientations ministérielles ne dégageraient que très peu de temps supplémentaires pour les équipes enseignantes. Un rendez-vous manqué qui met en lumière une politique éducative éloignée de l'exigence de réussite.**



24 + 3. Tout au long des discussions engagées avec le ministère depuis octobre, le SNUipp a réitéré fermement sa revendication sur la nécessité de temps pour les équipes enseignantes. Du temps pour travailler en équipe, se concerter, réfléchir afin d'élaborer ensemble les réponses adaptées à la diversité de la difficulté scolaire sur le temps de classe. Du temps pour absorber une charge de travail qui n'a cessé de s'alourdir ces dernières années. À l'évidence, la décision du ministère de supprimer, de manière unilatérale, deux heures de classe par semaine pour tous les élèves n'ouvre aucune perspective pour commencer à transformer l'école pour la réussite de tous. Et pourtant, les marges de manoeuvre existaient. Le volume horaire dégagé aurait pu prendre en compte la complexité des missions assignées à l'école qui nécessite pourtant d'être appréhendée et maîtrisée dans l'exercice du métier d'enseignant (équipes éducatives, réunions avec les parents, PAI, PPRE, PPS, conseil des maîtres, évaluation, scolarisation des enfants en situation de handicap...). Le SNUipp a pointé les risques qui pèsent sur les RASED et sur la formation continue.

Au final, les orientations ministérielles (voir ci-contre) n'aident pas à mieux prendre en charge ces exigences. Elles ne correspondent pas non plus aux nombreuses réponses du questionnaire lancé par le SNUipp auprès des enseignants (voir p.11). Elles n'apportent pas une réponse pertinente à la question de la difficulté scolaire. « *68 heures consacrées à des actions directes auprès des élèves concernés* » et 4 heures pour préparer ces interventions

constituent des propositions inacceptables, en l'état, pour le SNUipp. Sans compter, toutes les prescriptions ministérielles (programmes, b2i, sécurité routière, EDD) qu'il faut continuer de mettre en oeuvre avec moins de temps d'enseignement pour tous. Bernard Laporte, secrétaire d'état au sport a annoncé sa volonté de voir une quatrième heure d'EPS en primaire. Les enseignants de maternelle concernés par le dispositif d'aide directe seront appelés à prendre en charge certains enfants sur la maîtrise de la langue orale. Ils pourraient intervenir en élémentaire avec des enfants de cycle II. Qui en décidera ? Comment se concerter avec l'enseignant d'élémentaire ? Pour quels frais de déplacement ?

À travers ce dossier et les autres mesures avancées, c'est toute la politique éducative du ministère qui est interrogée. Dans un cadre budgétaire contraint, celui-ci renvoie la prise en charge de la difficulté scolaire en dehors du temps de classe. Pour ces mêmes élèves, Xavier Darcos annonce des stages d'une semaine de remise à niveau lors des congés de printemps 2008. Il prévoit la mise en ligne des résultats des élèves aux évaluations CE1 et CM2. Enfin, le ministre demande un nouveau mode d'évaluation des enseignants réorienté vers les acquis et les progrès des élèves. Sur tous ces points, le SNUipp interpelle à nouveau le ministre. La réussite de tous appelle d'autres réponses : du temps, plus de maîtres que de classes, une réaffirmation de la maternelle, de la formation.

Pages réalisées par  
Arnaud Malaisé,  
Sébastien Sihrl

# LES ENSEIGNANTS DONNENT LEUR AVIS

En quelques jours, plus de 15000 enseignants ont répondu au questionnaire du SNUipp sur la suppression du « samedi matin ». Prioritairement, les enseignants demandent du temps pour travailler en équipe et pour reconnaître le travail déjà accompli hors de la classe. S'ils portent globalement une opinion favorable sur cette suppression (61,72%), leur volonté d'utilisation de ces heures libérées diffère de celle préconisée par le ministre (voir ci-contre). Le « soutien » ne recueille que 7,37 % d'opinion très favorable et 18,46 % d'opinion favorable. Bien moins, les 23,8 % d'opinion très favorable et 40,05 % d'opinion favorable pour « le partenariat, la concertation et les relations avec les parents ». Le « soutien » n'arrive qu'en quatrième vœu d'affectation de ces heures, loin derrière la prise en compte de l'accroissement de la charge de travail. Les enseignants seraient prêts à intervenir également dans un autre cycle à raison de deux fois par semaine, mais paradoxalement ni lors de la pause méridienne (68,7 % d'opposition), ni le soir après la classe (58,6 %), ni le mercredi matin (77,8 %). Ils sont partagés concernant l'intervention sur un autre cycle (48,52% contre 43,50%) mais majoritairement défavorables pour changer d'école (79,12%) ou de commune (85,82%). L'efficacité de ce type de prise en charge ne recueille pas une approbation majoritaire (42,84 % contre 53,32%). Pour autant, celle-ci n'est pas rejetée par les enseignants. Toutefois à la lecture des résultats de l'enquête, cette prise en charge des élèves ne doit pas rajouter une nouvelle charge de travail. Insoluble rencontre entre une idée théorique et sa mise en place sur le terrain...

## Quelle opinion portez-vous sur l'annonce de la suppression de classe du samedi matin et de ses conséquences pour les élèves et les enseignants ?

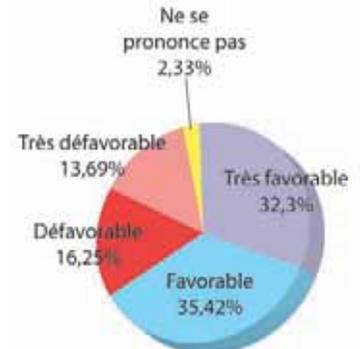
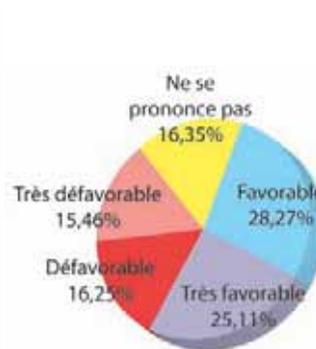
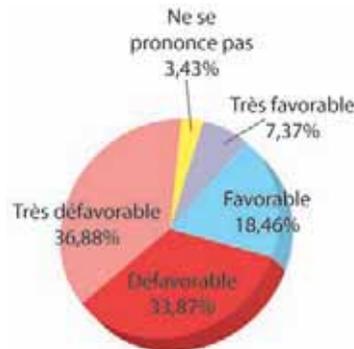


## Le ministère annonce que les heures dégagées seront affectées à la prise en charge des élèves rencontrant des difficultés.

Doivent-elles être affectées exclusivement à de l'enseignement ?

Doivent-elles être affectées dans leur totalité au travail d'équipe et au temps de concertation ?

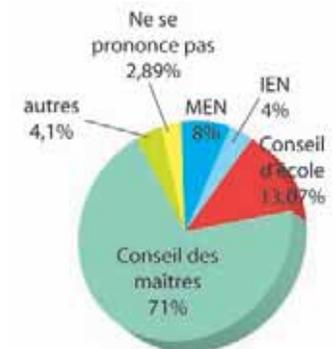
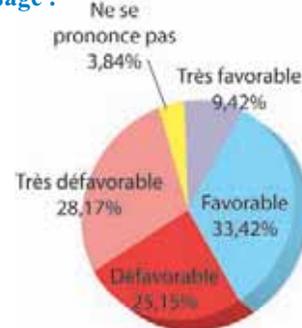
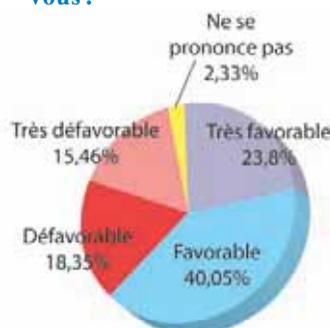
Doivent-elles être affectées en partie au travail avec les élèves et pour une autre partie au travail en équipe ?



## Si les 2 heures dégagées étaient affectées au développement du partenariat, de la concertation, des relations avec les parents..., seriez-vous :

## La prise en charge des élèves hors du temps de classe peut-il, selon vous, constituer une réponse efficace aux difficultés d'apprentissage ?

## Pour vous, qui doit décider de l'utilisation et de l'organisation de ces heures ?



## SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL APRES LE FLOP DES MENACES

**S**elon le ministère, 2023 communes, sur plus de 20 000 possédant une école, auraient expérimenté le « *service minimum d'accueil* » lors de la grève du 24 janvier. Ces municipalités, essentiellement rurales, ont tenté d'organiser un accueil des élèves. La volonté d'affichage exagéré au regard de la réalité a entraîné des situations ubuesques comme à Cambrai où les 5 animateurs affectés par le maire ont accueilli 3 enfants le matin et un seul l'après-midi... Pour le SNUipp, plutôt que de vouloir mettre en place un service de garde minimum qui remet en cause le droit de grève, le gouvernement ferait mieux d'assurer un service public d'éducation de qualité au quotidien, notamment en assurant les remplacements tout au long de l'année. Dans certains départements, comme le Cantal, les services académiques ont anti-



cipé la volonté ministérielle. Ils ont fait parvenir dans les écoles une enquête où les enseignants devaient renseigner leur participation à la grève dès le vendredi 18 janvier. Les enseignants previennent les parents au moins 2 jours avant la grève et non l'administration, qui doit faire, seule et a posteriori, la preuve de la participation des enseignants aux grèves. Provocations supplémentaires, le ministre prévoit d'affecter les

fonds issus des retenues sur salaires des grévistes à l'indemnisation des communes.

Le SNUipp continuera à s'opposer avec force à cette obligation de se déclarer gréviste à l'avance, voulue dorénavant par le ministre dans une conception étrange du dialogue social où la menace prime sur toute discussion.

Arnaud Malaisé

## « NOS ENFANTS SONT FICHÉS, NE NOUS EN FICHONS PAS »

**L**a mise en place de la « *Base élèves* » dans les écoles primaires a mis en évidence les problèmes éthiques liés aux fichiers informatiques. Mais les questions se posent tout autant pour d'autres fichiers comme SCONET qui concernent les élèves de l'enseignement secondaire ou des fichiers « *mairies* » déjà en place. À terme, tous les enfants devraient être « *fichés* » quel que soit leur mode de scolarisation (publique ou privée, par correspondance ou instruction dispensée hors de l'école), dès leur entrée à l'école et durant toute leur scolarité. Ainsi risquent d'être centralisées à l'échelon académique des informations personnelles qui, jusqu'alors,

ne sortaient pas des établissements scolaires.

Une pétition, que le SNUipp appelle à signer, a été rédigée par les associations et syndicats\* pour demander une remise à plat de l'ensemble des dispositifs existants avec les garanties que toutes possibilités de centralisation, d'interconnexion et de partageabilité des données nominatives soient exclues.

[www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr)

\*CEMEA, CGT, Confédération syndicale des familles (CSF), FERC-CGT, FSU, Ligue de l'enseignement, Ligue des droits de l'Homme, SNES, SNUipp, Sud Education, Sundep-Solidaires, Union Syndicale Solidaires, UNSEN CGT.

## Conseillers pédagogiques : vers une nouvelle circulaire

Des missions nouvelles, des fonctions de plus en plus complexes, l'insuffisance des rémunérations et des frais de déplacements... autant de questions qui étaient portées par une intersyndicale (SNUipp, Se, Sgen, Snudif-FO) et l'association nationale des conseillers pédagogiques (ANCP) lors d'une audience au Ministère. Ce dernier envisage de revoir, d'ici juin 2008, la circulaire de 1996 en lien avec la réforme du Cafipemf. Les organisations ont insisté sur les rémunérations, les frais de déplacement et sur la reconnaissance universitaire des qualifications des conseillers pédagogiques.

## L'histoire des arts rentrera à l'école en 2009

Les ministres de l'Éducation et de la Culture ont annoncé l'intégration de l'histoire des arts aux programmes de l'école primaire à la rentrée 2009. Cette annonce fait suite au rapport d'Eric Gross, l'inspecteur général de l'Éducation nationale, présentant une série de propositions afin de développer l'éducation artistique et culturelle. Pour les enseignants, l'accès aux musées et monuments nationaux dépendant des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur sera gratuit à la rentrée 2008. Mais, pour l'instant aucune mesure de gratuité n'est avancée pour les élèves, payer l'entrée du musée lors d'une sortie scolaire favorise-t-il le développement de l'éducation artistique et culturelle ?

## Le ministre bricole des stages de rattrapage

« *Dès les congés de printemps ainsi que durant les grandes vacances, des stages de remise à niveau seront proposés aux élèves les plus faibles. Ces derniers seront assurés par les enseignants volontaires payés en heures supplémentaires* ». a déclaré Xavier Darcos, le 28 janvier dernier. À l'évidence, le ministre privilégie l'annonce à la réflexion. Ce dispositif n'a fait l'objet d'aucune discussion et d'aucune information en direction des enseignants, des municipalités et des parents. Les élèves les plus faibles seront-ils privés de vacances ? La difficulté scolaire peut-elle trouver réponse avec des « *devoirs de vacances* » ? Le SNUipp met en doute fortement « *l'efficacité* » d'une telle mesure et évoque « *un faux rattrapage mais un vrai bricolage* ».



# LA BATAILLE DU LIVRE

**Le livre a engrangé conquête sur conquête à l'école. Récit d'une bataille menée sans coup férir où les enseignants ont pris leur part.**

**S**upport de littérature et fier de ce privilège, le livre n'arrête plus ses ambitions, exigeant au sein même de l'école une place de choix. Lui qui jadis prenait majoritairement la forme de manuel est devenu au fil des temps complice des apprentissages, des progressions, des projets d'école et des rêves aussi. Enfermé qu'il était sur les rayonnages, le voilà qui s'invite au voyage, circulant dans les cartables des enfants, s'intallant à leur domicile, mangeant et dormant avec eux : peu de matériels utilisés en classe peuvent s'enorgueillir d'une telle complicité avec l'élève.

Le livre n'entend pas se cantonner à l'école, il veut sa part dans la réussite de tous et prétend même occuper dans les quartiers jadis trop pauvres pour s'offrir le moindre opuscule un rôle intégrateur et, osons le mot, républicain. Il est assez malin pour avoir compris que s'il gagnait l'élève dans la classe, il s'octroierait des chances plus importantes pour ses autres vies, dans les bibliothèques et les librairies, les halls de gare et tous les moments intimes propres aux lecteurs.

**C'est pourquoi l'enseignant est devenu sa cible.** En quelques années, après avoir forcé à la création des BCD (voir page 18), il a coup sur coup emporté des crédits, obtenu la multiplication des achats, et même une liste de

référence d'abord en cycle trois puis en cycle deux.

Et ça ne lui suffit pas, il veut encore accroître son rayonnement.

« Nous proposons aux enseignants une analyse du récit, des parcours de lecture avec des activités autour des ouvrages, des aides individuelles à apporter aux élèves... » explique Françoise Vigneau qui, en tant que conseillère pédagogique, a présidé à la construction d'une véritable mallette pédagogique autour du livre (voir page 16/17). Voilà donc le livre qui occupe l'espace autour de lui et obtient de véritables parcours dont il est le centre.

**« Le livre n'entend pas se cantonner à l'école, il veut sa part dans la réussite de tous et prétend même occuper dans les quartiers jadis trop pauvres pour s'offrir le moindre opuscule un rôle intégrateur et, osons le mot, républicain »**

**Les bibliothécaires ont initié le mouvement, ravis de constater que les « traditionnels emprunts simplement consommateurs de livres »** ne sont plus du goût des écoles, comme le note Brigitte Hue-Sellier (voir page 18). Ils savaient déjà qu'à la bibliothèque, « l'enfant n'est pas sous le regard de sa capacité à lire ou à déchiffrer ». Et voilà que cette nouvelle dimension est également prise en compte par l'école qui, à voir agir et mettre en scène les livres comme savent le faire les bibliothécaires, s'est prise au jeu. Les enseignants ont en effet trouvé là matière à repousser un peu plus l'échec scolaire, à inviter des élèves culturellement si éloignés de l'objet livre à s'y intéresser. Et également à

**Dossier réalisé par**  
Lydie Buguet, Michelle Frémont,  
Jacques Mucchielli, Sébastien Sihr



unir un peu plus la classe sur des voyages extraordinaires qui, semés de plaisir, favorisent les apprentissages.

**Le livre a donc gagné des batailles.** Yvonne Chenouf, qui l'observe depuis son poste de professeur de Français à l'Ifm de Créteil, est là pour en témoigner: « Faut-il rappeler la bataille pour dire qu'un enfant qui ne savait pas lire avait droit à des livres? » (voir page 19). Ou encore une plus récente, en 2002: « Alors que l'Éducation nationale ne faisait pas de la littérature sa priorité, de nombreux acteurs de terrain œuvraient pour dire l'importance des livres [...] Après les premiers débordements des banlieues, le caractère fédérateur de la langue, le besoin de faire culture commune ont aussi été des moteurs pour que finalement le ministère reprenne tout ce travail en le formalisant dans les programmes de 2002 ».

L'école n'a pas hésité à faire entrer les auteurs, les accueillant à l'occasion des multiples salons du livre pour qu'ils répondent avec malice aux questions nombreuses des

enfants qui s'y sont préparés (voir page 16). Mais le livre n'a pas gagné la guerre. Une guerre, comme il le sait bien pour l'avoir tant de fois écrit, ne se gagne jamais vraiment. Il tient surtout à ses batailles. Et se

prend déjà à fomenter des plans pour contrer un nouvel ennemi: la consommation multimédiatique qui le ferait sortir de la vie des enfants.

## LITTÉRATURE AU PROGRAMME

Les programmes de 95 avaient encouragé la fréquentation des coins bibliothèques et BCD: lire des textes « riches de sens pour les enfants » (maternelle), utiliser des « textes littéraires très simples » (CII), réserver « une part accrue, dans la perspective du collège, à la littérature de jeunesse et aux textes littéraires » (CIII). La littérature fait réellement son entrée dans les programmes de 2002<sup>(1)</sup> avec la notion de « parcours de lecture » avec des « œuvres fortes » et « classiques » ou nouvelles dès la maternelle. Les modifications apportées en 2007<sup>(2)</sup> ont réduit d'une heure la part réservée à cet enseignement au cycle 3 au profit de l'étude de la langue. « La fréquentation de la littérature d'expression française est un instrument majeur des acquisitions nécessaires à la maîtrise de la langue française » est-il précisé au début de la définition des compétences du socle commun: mémoriser et réciter des textes littéraires, lire des œuvres littéraires intégrales... Nécessaire aussi pour maîtriser un autre pilier celui de la culture humaniste. Le ministère a annoncé une révision totale des programmes pour les adapter à la diminution des horaires d'enseignement en particulier...

<sup>(1)</sup> BO H-S n° 1 du 14 février 2002.

<sup>(2)</sup> BO n° 5 du 12 avril 2007



## LA CLAS

### À la rencontre d'un auteur..

**Thomas Scotto intervient dans les classes pour discuter de ses livres, carte d'identité de cet auteur jeunesse.**

Accueillir un auteur dans une classe est toujours un événement. Pour les élèves d'abord qui souvent ont travaillé en amont, visité un univers particulier et sont dans l'attente de la rencontre. C'est aussi une fête pour l'auteur qui part à la découverte de ses lecteurs. Pour Thomas Scotto, auteur de comptines, d'albums et de romans\*, ces rencontres sont même devenues indispensables. « Dans les classes, on atteint l'essentiel de l'émotion. Les enfants sont spontanés et disent quand ils aiment ou qu'ils n'aiment pas » raconte-t-il. Alors à l'occasion des salons du livre, il se déplace dans les écoles pour démystifier les auteurs mais surtout pour montrer du dedans un travail d'écriture. « Je pars systématiquement du souhait de l'enseignant, de ce que les enfants ont fait en classe pour les amener à autre chose. Quand je quitte la classe, un travail d'écriture (au minimum poésie ou jeux de mots) est lancé. » À l'enseignant de prolonger l'aventure. Thomas intervient aussi dans des classes pour des ateliers d'écriture plus réguliers. Cette année, il travaille avec deux classes de CM1/CM2 de Marseille sur une seule histoire. Une séance d'écriture d'une classe rebondissant sur celle de l'autre. Les enseignants des deux classes ont même organisé un défi lecture sur les ou-

vrages de Thomas. « Les enfants comprennent alors que mes livres sont ma carte d'identité d'auteur ». Les ateliers d'écriture permettent eux de saisir les étapes de la création. Avoir des idées bien sûr mais aussi faire des choix pour atteindre une cohérence et accepter la frustration de laisser certaines de côté. Comprendre qu'un premier jet n'est pas suffisant. « Le rôle de l'enseignant est primordial. Les classes travaillent entre chaque rencontre. Moi j'interviens pour les relancer. » Thomas ajoute que sans les médiateurs que sont les enseignants et les bibliothécaires, ses livres auraient moins d'audience. La littérature de jeunesse se dynamise et se nourrit de l'exigence de ses lecteurs qui deviendront grands.

\*Bibliographie sélective: « La dentriste », Thierry Magnier, 2006; « Le baiser du serpent », Syros (souris noire), 2004; « Sables émouvants », Milan, 2001; La rentrée de la petite sorcière, Bayard, 2000; Comptines au long des rues, Actes Sud Junior, 1998



**À l'école Paul Eluard d'Argenteuil, Elodie Girondin propose à ses élèves de CM2 des parcours de lecture dans la littérature de jeunesse. Une approche initiée par Patrick Joole qui allie plaisir de la lecture et lecture distanciée grâce à des activités autour des oeuvres.**

**E**n ce vendredi, les élèves de la classe de CM2 de l'école Paul Eluard 2 située en REP à Argenteuil entament leur troisième séance de lecture sur l'album « Les trois clés d'or » de Peter Sis. « Sortez votre cahier de lecture » demande l'enseignante, Elodie Girondin, à ses élèves tout en leur distribuant un album pour deux. « Aujourd'hui, nous n'allons pas beaucoup avancer dans la lecture », révèle-t-elle. La séance sera consacrée à une double page qui montre un plan de Prague, ville où se situe l'histoire de ce livre. Ce plan adapté par l'auteur imite la silhouette d'un chat. Pour tout texte, quelques lignes sur une colonne qui laissent supposer que le narrateur connaît bien Prague: « Tout ici me rappelle mon enfance... » « C'est la quatrième oeuvre que nous étudions depuis le début de l'année », explique Elodie qui fonctionne en module de deux à trois semaines, pour lire des livres complets avec sa classe. L'année scolaire a débuté au fil des pages de « Madlenka » autre album de Peter Sis puis les élèves ont lu « une incroyable histoire » roman policier de William Irish. Ils ont fini le 1er trimestre avec une pièce de théâtre de Nathalie Papin « Le pays de rien ». Et revoilà Peter Sis avec

# SE AU FIL DES LECTURES

cet album sur ses origines tchèques, témoignage pour sa fille Madeleine... la Madlenka déjà rencontrée.

Si Elodie a choisi Peter Sis, c'est qu'elle l'a découvert grâce à une mallette pédagogique réalisée par l'équipe de circonscription autour de l'inspectrice Marie-Claude Monsérié, les maîtres REP et avec l'aide de Patrick Joole\* alors professeur à l'IUFM de Versailles. « Avec ces mallettes nous proposons aux enseignants une analyse du récit, des parcours de lecture avec des activités autour des ouvrages, des aides individuelles à apporter aux élèves... Des documents que pourraient faire les enseignants eux-mêmes mais qui leur demanderaient un investissement énorme », explique Françoise Vigneau, conseillère pédagogique.

Mais si Elodie a choisi Peter Sis, c'est d'abord parce qu'elle aime l'univers de l'auteur. « Mon propre enthousiasme contamine la classe ! » dit-elle dans un sourire. À la façon dont les élèves s'engagent dans

« Un équilibre à trouver entre une lecture distanciée et le plaisir de la lecture... »



les activités du jour, on le croit volontiers. La séance d'une heure et demie est découpée en trois activités différentes. Trois activités qui reposent sur des difficultés inhérentes à la lecture littéraire répertoriées par Patrick Joole comme ici « les composantes de l'énonciation » : le cadre spatio-temporel qui

peut être très éloigné de celui du lecteur, l'identification du ou des narrateurs mais aussi l'importance de la lecture inférentielle et intertextuelle qui demande à se confronter à d'autres textes. Ce vendredi, à la lecture silencieuse des quelques lignes du texte succède une lecture orale de l'illustration qui donne lieu à une série d'hypothèses sur le sens de cette double page, de ce plan en forme de labyrinthe qui pourrait bien mener le narrateur jusqu'à sa maison familiale citée dans les pages précédentes. Elodie propose alors à ses élèves une lecture de la légende de

Dédale et Icare, mythe fondateur au centre duquel est présent un autre labyrinthe. Après une reprise à l'oral des principaux éléments du texte, les enfants sont chargés d'écrire un résumé sur leur cahier de lecteur. Pour les aider, l'enseignante fournit une fiche avec des aides sous la forme de vignettes qui reprennent les étapes de la légende. Après cette activité individuelle, Elodie propose aux enfants de revenir au labyrinthe de Peter Sis. Les hypothèses pleuvent sur la présence de la silhouette du chat dans le plan. « Peut-être que le chat a un rapport avec le passé de la ville ? », « Peut-être qu'il existe une légende des chats et que Peter Sis veut la faire apparaître dans son livre ? », « Peut-être que les chats ont des indices sur la présence des trois clés (référence au titre) dans la ville ? »... En relisant le bref texte, en « observant les pronoms » comme le conseille Elodie, les hypothèses se précisent sur l'identité du narrateur qui parle à la 1ère personne et qui s'adresse à Madeleine dès la première page de l'album : « Les person-



nages de l'album « Madlenka » ne vivaient pas à Prague, alors c'est peut-être Peter Sis qui parle ». Tout ici me rappelle mon enfance, dit le narrateur. « Peut-être que Peter Sis se rappelle son enfance à Prague et qu'il avait un chat... »

Pour l'enseignante, ces mises au point orales permettent à tous les élèves d'avancer et de prendre de la distance par rapport à l'histoire. Car pour Patrick Joole, amener les élèves à prendre de la distance, c'est faire avec eux le constat des difficultés et surmonter les obstacles à la compréhension par des activités spécifiques. Un équilibre à trouver entre une lecture distanciée et le plaisir de la lecture... Pour Elodie le plaisir vient d'abord de la beauté, de la richesse du texte. Elle se refuse à donner des questionnaires systématiques de lecture, « ce que je ne supporterai pas moi-même en tant que lectrice ». Elle permet surtout d'autres lectures gratuites, des emprunts dans la BCD, la fiche de lecture ayant alors pour unique objectif de rendre compte du plaisir ou non éprouvé. « Aux vacances de Noël, je leur ai demandé de lire un livre, certains ont largement dépassé la commande ! »

\*auteur de « Lire des récits longs », Retz, 2006



## Les Pyrénées du côté des BCD

« Avec la BCD, on a essayé de partager les richesses de chacun ». Chantal Manet, directrice de l'école du Fronton à Nay dans les Pyrénées Atlantiques met en lumière l'un des problèmes fréquemment rencontrés dans les écoles : comment articuler l'existence des fonds de classe et avec une BCD commune à l'ensemble de l'école ? Le problème a été résolu par une réflexion de l'équipe pédagogique et l'aide du groupe de pilotage départemental pour le développement des BCD qui a constitué un cahier des charges. Le lieu a alors été complètement réaménagé avec des étagères, des bacs, des espaces adaptés pour travailler en groupe ou lire tranquillement sur une banquette. Il est investi à tour de rôle, au moins une fois par semaine, par les 9 classes de l'école. Chantal qui enseigne en CE1 a utilisé la BCD pour son projet autour du conte. Les élèves recherchent sur l'ordinateur qui gère le fond documentaire des histoires de fées. Ils lisent et écoutent dans un autre univers que la salle de classe des contes riches et variés. Pour que le lieu vive, Chantal estime « qu'il faut renouveler et enrichir constamment le fond de ressource ». L'école bénéficie d'un budget spécifique de la municipalité. Et puis, la gestion du lieu demande du temps. L'emploi de vie scolaire est précieuse : entretien et couverture des livres, tenue du logiciel de gestion des livres, présence lors de la venue de la classe entière... Dommage qu'elle ne soit pas appelée à rester. L'équipe enseignante continue sa réflexion. Le lieu aurait besoin d'évoluer, vers plus de petits coins, avec plus de banquettes. Pour plus de voyages en lecture.

## « La bibliothèque, un lieu de partage autour de la littérature »



**Brigitte Hue-Sellier, formatrice conseil pour les bibliothèques, raconte l'évolution des rapports entre l'école et les bibliothèques.**

**C**omment le partenariat Biblio et école a-t-il évolué ?

Il existe de plus en plus des coopérations autour de rencontres et de projets précis élaborés dans le cadre de conventions avec les écoles et montées avec les enseignants. Celles-ci ont l'intérêt de définir précisément le rôle de chacun. Ces fonctionnements se substituent de plus en plus aux traditionnels emprunts simplement consommateurs de livres. Mais chacun a encore beaucoup à progresser. Les bibliothécaires sont souvent en recherche de légitimité par rapport à ce qu'ils peuvent apporter à l'école et aux enseignants. Car si les bibliothèques peuvent venir se greffer au projet d'école, elles peuvent aussi être parfois en coopération à son élaboration quand celui-ci touche à la littérature.

**À ce titre, qu'est ce qu'une collaboration efficace ?**

Un travail de qualité avec les écoles suppose un positionnement précis du bibliothécaire et construit en complémentarité avec l'enseignant. Ainsi le bibliothécaire est le spécialiste de la littérature jeunesse. Il va pouvoir proposer un savoir faire, des compétences, et une connaissance du milieu d'édition. Il connaît des techniques d'animation comme celle de mettre en lecture ou en scène un livre, de jouer avec l'image dans un album, d'animer et de faire vivre une histoire. D'ailleurs, ce sont des techniques qui ont pénétré l'école aujourd'hui. Ainsi, le bibliothécaire va travailler autour d'objectifs non pédagogiques liés à la « lecture plaisir ».

L'enseignant va lui pouvoir exploiter ces supports pour des apprentissages.

**Quelles actions de formation sont alors mises en place ?**

Celles-ci sont avant tout axées sur la définition des conditions d'un partenariat entre bibliothèques et écoles. Il s'agit de former les bibliothécaires à une réflexion commune avec les enseignants sur les méthodes, les moyens nécessaires pour proposer un accueil des classes de qualité. Cela tourne également autour de la communication avec les enseignants : comment les rencontrer, se connaître, maîtriser les programmes, les contraintes scolaires, organiser et planifier des projets.

**Comment définiriez vous la spécificité pour les enfants de lire en bibliothèque ?**

C'est la découverte d'un autre lieu. C'est un espace de sociabilité, de débat, d'échange, de partage autour la littérature. Mais c'est également un temps où il peut se passer des choses enrichissantes qui transforment l'enfant. À l'inverse de la classe, l'enfant n'est pas sous le regard de sa capacité à lire ou à déchiffrer. C'est pour ces raisons que j'insiste sur les lectures à haute voix. Il s'agit de désacraliser l'accès aux livres. L'ambition de la coopération entre l'école et les bibliothèques est d'amener progressivement tous les enfants à emprunter des livres en dehors de la classe. C'est un enjeu de démocratisation d'accès à la culture littéraire pour tous les enfants et notamment ceux des milieux défavorisés.

# « DES VRAIS TEXTES POUR APPRENDRE »

Un véritable apprentissage se construit dans la complexité et la lecture s'apprend avec des vrais textes littéraires.

## *La lecture littéraire est-elle une chose récente à l'école primaire ?*

Elle a toujours eu une place importante, même si elle figurait plutôt comme un supplément d'âme. Dans les écoles de Jules Ferry, il y a toujours eu des bibliothèques de classe dont les livres étaient prêtés, y compris aux parents. Car la littérature a accompagné l'entreprise de laïcisation en substituant les valeurs religieuses par des valeurs républicaines contenues dans les grands textes comme ceux de Hugo ou Péguy. Il y avait aussi l'idée de permettre au peuple de jouir du patrimoine littéraire : ça passait par les citations, les dictées, les lectures par les maîtres. Remplaçant la ferveur religieuse, la littérature créait un ferment entre les écoliers de Bretagne et de Provence. D'ailleurs aujourd'hui la littérature ne remplace-t-elle pas parfois les leçons de morale, tant les livres de littérature de jeunesse sont remplis de bons sentiments. C'est à partir des années 70 que l'édition pour la jeunesse s'est développée, la littérature devenant une discipline.

## *Pour quels motifs rentre-t-elle explicitement dans les programmes de 2002 ?*

Ce fut un saut très net qui résulte de la conjonction de raisons très différentes. Alors que l'éducation nationale ne faisait pas de la littérature sa priorité, de nombreux acteurs de terrain oeuvraient pour dire l'importance des livres : les mouvements pédagogiques (mouvement Freinet, GFEN...), des enseignants sensibilisés, mais aussi des inspecteurs de l'éducation nationale, des professeurs de l'école normale, sans oublier les mouvements d'éducation populaire et les bibliothécaires qui ont promu la lecture dans les écoles, dans les quartiers. Faut-il rappeler la bataille pour dire qu'un enfant qui ne savait pas lire avait droit à des livres !

Et puis l'Association française pour la lecture a pointé l'absolue nécessité de lire tout de suite des textes écrits et non pas

transcrits de l'oral. La traduction de signes écrits pour retrouver la logique de la parole ne fait pas des lecteurs car cette démarche ne donne pas les stratégies de la lecture. Pour Jean Foucambert, Evelyne Charmeux et d'autres, on apprend à lire avec de vrais textes (littérature, poésie, théâtre, presse, documentaires, correspondance...). Enfin après les premiers débordements des banlieues, le caractère fédérateur de la langue, le besoin de faire culture commune ont aussi été des moteurs pour que finalement le ministère reprenne tout ce travail en le formalisant dans les programmes de 2002.

## *Mais ce travail reste difficile à mettre en place...*

La formation des enseignants est nettement insuffisante pour connaître les livres (7000 titres et 9 % de hausse par an), s'approprier les objectifs, mettre au point les dispositifs pédagogiques qui aident les élèves à produire leur propre compréhension des textes, c'est-à-dire à devenir des lecteurs singuliers. On dit que la littérature, c'est trop dur pour les élèves qui n'ont pas les compétences et les références nécessaires. De fait on ne les outille pas pour lire des textes dont le sens ne s'obtient pas par déchiffrement et qui ne sont pas écrits comme on parle. Le risque sur le plan pédagogique est de faire de la lecture expliquée et de rendre cette lecture inintéressante. C'est compliqué. Il faut créer des collectifs de lecture tout en formant des lecteurs singuliers : chacun a sa lecture. Or former la « liberté » à l'école, on n'est pas très habitués.

## *Comment les élèves en difficulté de lecture peuvent-ils aborder la littérature ?*

Dans l'ensemble, les jeunes sont alphabétisés mais ne sont pas forcément lecteurs. Certains pensent que face à une littérature trop sophistiquée, avec des références, des complications d'écriture, ce sont les enfants des milieux populaires qui « trinquent ». D'où cette idée d'installer des bases en premier. Mais la réalité, c'est



Entretien avec

## Yvonne Chenouf

*Professeur de français à l'IUFM de Livry-Gargan-Créteil et membre de l'AFL (www.lecture.org), auteure de « Claude Ponti encore et encore », collection Boit'a'zoutils, édition Etre*

qu'on ne va pas du simple au compliqué et qu'il y a des stratégies à acquérir. Les conseils de cycle doivent établir des parcours de lecture pour les élèves, former des réseaux de lecture. Le problème vient de ce que les élèves n'ont pas abordé ces textes assez tôt et assez systématiquement. Dès la maternelle, il leur faut des livres qui offrent des points de vue sur leur expérience, leur vie... et qui concernent leurs sentiments, leurs émotions, de vraies questions sur des choses complexes de la vie et de la mort. Et pour ceux qui sont en difficulté, c'est encore plus nécessaire. Les réponses sont dans la littérature et pas dans des textes insipides. Ainsi le travail de Claude Ponti n'est pas simple et pourtant il est adoré par les enfants.

## MEDIAS

### CONCOURS DE UNES

Le SCÉRÉN-CRDP de l'académie de Créteil en partenariat avec le Centre de liaison de l'enseignement et les moyens d'information (CLEMI) et l'Agence France-press (AFP) propose pour sa 15<sup>ème</sup> édition le concours des Unes. Le 18 mars, il s'agit de concevoir à partir de dépêches et d'images numériques, la Une d'un journal imprimé. Les écoles recevront ce jour par mail les mêmes documents et auront jusqu'à 16 heures pour transmettre leur production journalistique. Un accompagnement en ligne est proposé sous forme de conseils et de ressources, ainsi que par des courriers électroniques adressés aux concurrents. Les élèves pourront également valider certains domaines inscrits au B2I. Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant.

<http://www.crdp.ac-creteil.fr>

« Il faut aider les jeunes violents à identifier leurs émotions, à sortir d'une forme de « coupure émotionnelle ». C'est le déni d'un sentiment de faiblesse qui amène à rechercher du pouvoir sur les autres. »

*Daniel Favre, docteur en neurosciences et docteur en sciences de l'éducation*

## MUSIQUE

### LES ENFANTS DE LA ZIQUE ET LA FÊTE DE LA MUSIQUE FUSIONNENT

Deux en un. Les « enfants de la Zique » opération organisée dans le cadre des Francopholies s'associe au Scéren/cndp et propose aux enseignants un outil ressource sur la chanson. L'idée étant toujours de « favoriser la découverte de la chanson en classe et son approche par le chant et ses résonances culturelles et artistiques ». Un livret/CD de 15 titres est édité à 40000 exemplaires sur le thème de l'imaginaire. Juliette Gréco et son « petit poisson » y crociera Clarika avec « A quoi rêvent les patineurs ? » ainsi que Jacques Higelin et sa « croisade des enfants ». Ce disque est adressé gratuitement aux enseignants qui en font la demande.

Voir le site [www.francopholies.fr](http://www.francopholies.fr) ou appeler le 05 46 28 28 28

## SCIENCES

### STATION METEO PRIMEE



Avis de beau temps sur l'école Marguerite Aujard de La chapelle Achard en Vendée. La classe de CP-CE1 et son enseignante Servane Kleiber viennent de recevoir le prix Brichambaut décerné par Météo France. Les élèves ont en effet mis en place une véritable station météo en plein cœur de leur école. « Au départ, notre projet d'école basé sur les sciences se devait d'aborder le travail autour des éléments comme l'air et l'eau » explique Servane. Et de poursuivre : « de là, est née l'idée de construire des instruments de mesure météorolo-

gique ». Tout d'abord, les 23 élèves ont mené beaucoup d'expériences. Dans une démarche scientifique et à partir d'observations, il s'agissait de proposer des plans des instruments, de les expérimenter et de vérifier leur efficacité. Puis, ils sont passés à la phase de conception : construction d'un thermomètre et d'un pluviomètre à partir de bouteilles en plastique, élaboration d'une girouette avec du polystyrène. Chaque matin, les petits scientifiques relevaient les données avant de les rentrer dans l'ordinateur. À la fin de chaque mois, une fiche bilan sous forme de graphique et de courbe était éditée. Un travail qui a permis aux élèves de valider certains éléments du B2i. De plus, l'enseignante a créé un livre sonore et interactif qui reprend toute la démarche de son projet. Le scénario est d'ailleurs disponible sur PrimTICE<sup>(1)</sup>. Cette année, le blog de l'école<sup>(2)</sup> met en ligne de nombreuses informations dont la page météo quotidienne avec les commentaires des enfants.

Sébastien Sihr

<sup>(1)</sup><http://primtice.education.fr>

<sup>(2)</sup><http://ec-aujard-85.ac-nantes.fr>

## CONCOURS

### A L'ECOLE DE LA BD

Le festival international de la bande dessinée et le CDDP de la Charente organisent le concours de la Bande dessinée scolaire. Ce concours est ouvert à tous les établissements scolaires selon deux catégories : « A l'école de la BD » pour les classes du primaire et « Espoir jeune talent » pour le collège et lycée. Les réalisations peuvent être collectives ou individuelles. La date limite de remise des travaux est le lundi 3 mars.

<http://www.bdangouleme.com/actualite-44-concours-de-la-bd-scolaire>



## DVD

### VIVRE ENSEMBLE

Mieux vivre à l'école. Tel est l'objectif du DVD édité par le CNDP dans la collection « Raconte-moi ». Les enseignants trouveront sur ce disque près de trois heures d'images fixes ou animées dans lesquelles on peut puiser comme dans une banque de données pour imaginer ou illustrer des séquences prévues dans les programmes. Ainsi, les enfants construiront des repères indispensables pour qu'ils s'intègrent mieux dans la cité. Ce DVD s'inscrit dans les domaines « Vivre ensemble » (cycles 1 et 2) et Éducation civique (cycle 3) des programmes (extraits présentés dans le

dossier Laïcité, valeur de l'école républicaine).

A partir des pistes pédagogiques, s'appuyant sur des séquences du DVD, les enseignants pourront mettre en œuvre des activités langagières, au service de l'argumentation et du débat.

Une création originale « *tu veux du ciel* » montée avec des élèves de classe d'initiation (CLIN) est également disponible sur ce support ainsi qu'un livret pédagogique d'accompagnement.

<http://www.cndp.fr/ecole>

Gérard Reymond

## PORTRAIT



Gérard Reymond est professeur des écoles et maire de la commune de Lissac en Haute-Loire.

**F**in de partie? Gérard Reymond, l'actuel maire de Lissac, petite commune près du Puy-en-Velay en Haute-Loire, termine son deuxième mandat... et ne se représente pas. « Depuis 1995, je ne peux pas compter le temps que j'y ai passé! ». Les mercredis, les samedis, la permanence du dimanche matin, ça fait beaucoup et Gérard a maintenant besoin de se libérer. Il sature d'autant plus qu'il mène de front la mairie et son activité professionnelle, enseignant à plein-temps sur un poste d'adjoint, le CMI de l'école de Chadrac, à une vingtaine de kilomètres de là. Gérard a toujours été clair: « Mon travail d'enseignant c'est la priorité, je n'ai jamais eu de décharge ni utilisé d'autorisation d'absence pour mes fonctions municipales. » Même s'il estime normal de laisser la place et de faire jouer le renouvellement, Gérard admet que dans d'autres conditions il aurait pu continuer, par exemple si financièrement il avait pu travailler à mi-temps.

Mais l'indemnité est bien loin de représenter un demi-salaire.

Quel bilan tirer de ces 12 ans à la tête de sa commune de 252 habitants? « Très enrichissant au niveau personnel », reconnaît Gérard qui admet s'être pris au jeu et avoir apprécié la possibilité de lancer des projets, de les voir avancer et aboutir, « même si la commune ne dispose pas de beaucoup de moyens ». Un exemple de satisfaction, avoir réussi à rénover complètement le réseau d'eau potable, « la commune sera tranquille pour au moins 40 ans! »

Mais Gérard reconnaît aussi que la fonction n'est pas de tout repos, que les ennuis sont nombreux et les petits problèmes à régler incessants et souvent usants: « les querelles de voisinage, il y a plus intéressant dans la vie ». C'est un numéro d'équilibriste, faire attention que « les désagréments ne l'emportent pas sur les satisfactions ». Alors, après les élections? Ce sera une nouvelle page...

Gérard mène de front sa fonction de maire et celle d'enseignant de CMI à temps plein.

Daniel Labaquière

## FILLES/GARÇONS

### EGALITE DES GENRES

Le rectorat de Caen a réalisé un site pour promouvoir l'égalité des genres. Ce site donne des informations sur la situation comparée entre hommes et femmes, des références et des textes sur l'égalité des chances. Pour les enseignants, une série d'ouvrages et de supports de référence sont répertoriés. Un DVD a été édité par le CRDP. Cette année l'académie de Caen a même organisé un concours régional d'affiche sur « le respect mutuel entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes ». Les productions auront lieu au mémorial de Caen.

<http://www.etab.ac-caen.fr/onisep>



## ASH

### ENQUETE SUR LES BESOINS

L'institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA) réalise une enquête dans le but de mieux connaître les besoins en formation des personnes intervenant auprès des élèves en situation de handicap. Il propose un questionnaire à remplir en ligne à l'adresse suivante:

[http://site.inshea.fr/Sondages/contenu\\_scolarisation.php](http://site.inshea.fr/Sondages/contenu_scolarisation.php)

Les résultats permettront à l'Institut d'adapter son offre de formation et de documentation.

# Métier

**A** l'école du Pin la Garenne dans l'Orne, on fait de l'histoire en regardant des films. Concentrés, les yeux rivés sur l'écran, les 23 élèves de la classe de CP-CE1 s'extasiaient devant la course de chars qui ponctue le célèbre peplum « *Ben-Hur* » de William Wyler.

« *On dirait qu'ils sont dans le Colisée* » affirme Dylan.

« *Mais, non* » rétorque Julien « *la piste n'est pas ronde, elle est ovale* ».

« *Alors, c'est dans un cirque comme sur l'image que tu as collé au tableau* » précise Amandine à Mathieu Dusart, le maître de la classe.

« *D'ailleurs* », reprend ce dernier, « *avez-vous observé l'obélisque que l'on voit aussi bien dans le film que sur cette affiche?* »

Passionné de cinéma et d'histoire, Mathieu est convaincu que la fiction historique est une source informative à part entière que l'on peut exploiter en classe. Il en a d'ailleurs fait son sujet de mémoire en PE2 et a continué ce

« Il est nécessaire d'entrer au plus tôt avec les élèves dans la réflexion sur l'image. Le petit écran tient une place très lourde et est sujet à bien des manipulations »  
Mathieu Dusart

travail l'an dernier avec des cycles III. Il met en avant l'intérêt d'une telle démarche. « *C'est un support vivant qui permet de construire des connaissances historiques, d'illustrer une notion, un événement, de donner corps à un personnage marquant* ». Mathieu s'adresse à la classe : « *vous voyez, la foule enthousiaste et nombreuse autour de la piste montre combien ce spectacle était important dans le monde romain. C'est ce que l'on avait vu la dernière fois* ». Et puis, comme il est précisé dans les documents d'accompagnement des programmes, le film est une véritable trace comme l'écrit, l'architecture, la photo... À condition d'avoir avec les élèves un esprit critique et « *de relever dans les films les réussites, les erreurs ou autres invraisemblances* ». Mais cela doit se faire en fin de séquence. Distinguer le juste du faux suppose que les élèves maîtrisent quelques connaissances. Pour ce faire, la maître privilégie le récit avec des anecdotes ou la mise en scène. De l'attention et beaucoup d'échanges. Le maître interroge. « *Des esclaves qui rament*



## ORNE LES FILMS SE RACONTENT UNE HISTOIRE

**Dans l'Orne, une classe de cycle II découvre les grandes périodes historiques par le biais des films de fiction. Zoom sur un projet qui concilie construction de savoirs et formation à l'esprit critique.**

sur les galères romaines, est-ce possible? ». Bastien répond : « *Non. Les rameurs, ce sont des professionnels, des soldats de l'armée* ».

Pour autant, cette approche n'est pas sans difficulté. Il va de soi que ce n'est pas l'existence d'un film, fut-il une oeuvre géniale qui détermine l'enseignement d'un fait ou d'une notion. Ainsi, si le choix du film se fait en fonction de ses objectifs, « *encore faut-il posséder un solide fond de ressources dans ce domaine* » précise Mathieu. De plus, comment adapter ensuite ce film à ses objectifs d'apprentissages? L'enseignant est partisan de faire visionner de simples extraits courts aux élèves. « *C'est source d'une plus grande attention des enfants et c'est par ce biais que peut se faire également l'apprentissage d'une réelle distinction entre détails et faits historiques importants* ».

C'est pour ces raisons que la sélection de simples scènes demande au maître une intro-

« Un casque, une cuirasse en fer, une lance, une épée et un bouclier... On voit que c'est un soldat romain. C'est son métier. Par contre, la personne torse nu qui se fait fouetter, c'est un esclave »  
Océane en CE1, décryptant une image du film.

duction brève et efficace pour permettre aux élèves une compréhension totale. Cela demande aussi une préparation poussée. « *Je dois visionner le film et repérer ce qui est exploitable* » reconnaît Mathieu. Pour les prochaines séances, le maître a déjà tout programmé : le moyen-âge avec « *Jeanne d'Arc* » de Luc Besson, l'époque moderne avec « *Le roi danse* » de Gérard Corbiau, le XIX<sup>ème</sup> avec « *Germinal* » de Claude Berri.

Comme une évaluation de son approche, l'enseignant expose l'ambition « *qu'à la fin de l'année, les élèves associent le cirque et la course de chars à l'époque romaine. Avec des images bien ancrées sur l'architecture, les habits de l'époque* ». Les historiens eux-mêmes ne définissent-ils pas cette période comme la civilisation des jeux? Une première pierre dans la découverte et le repérage du temps historique.

Sébastien Sihir

Regards sur le film et sur l'affiche tirée d'une maquette: comment la fiction reconstitue le passé?

## Entretien

« Le film de fiction est un document pour l'historien »



### Dominique Briand

formateur à l'IUFM de Basse-Normandie en histoire-géographie

#### Qu'apporte le film de fiction pour enseigner l'histoire ?

Celui-ci développe une approche différente du film documentaire. Certes, ce dernier peut être préféré par les enseignants, en ce sens qu'il apporte des connaissances stables, un point de vue plus fiable. Pour autant, le film de fiction est un document pour l'historien. Il a l'intérêt de retracer des faits en partant du postulat que ce qui est dit n'est peut-être pas la vérité au sens historique. En partant de là, l'enseignant et les élèves seront devant une difficulté qu'il va falloir éclairer. Qu'est-ce qui est vrai ou non? Quelle est la part d'exagération? Comment le cinéaste reconstitue le passé? De plus, aborder « la petite histoire par la grande histoire » est un biais qui peut procurer du plaisir pour apprendre. Enfin, les élèves vivant dans un monde d'images de plus en plus complexes doivent être formés à leur lecture.

#### Quel peut-être à ce titre le statut du film ?

Tout est possible. A priori, l'usage le plus fréquent se fait pour illustrer un point de l'histoire. Dans ce cas, tout dépend du choix du film. Celui-ci produit alors un effet récurrent qui vient valider un ou plusieurs aspects de ce qui a été vu en amont dans la classe. Autre utilisation, il peut installer une problématique en questionnant un

point de l'histoire. L'intérêt est alors de le confronter à d'autres sources comme des documents écrits ou racontés par l'enseignant (ou d'autres). Dernier usage, assez rare, le film comme support pour évaluer des connaissances. Il est peu utilisé. D'une part, rien ne pousse l'enseignant à le faire d'un point de vue institutionnel. De plus, c'est une pratique complexe qui demande du temps et de la formation.

#### Quelles sont les contraintes d'une telle pratique ?

Le travail de préparation est important et demande du temps. La sélection des scènes que l'on va montrer aux enfants nécessite que le maître donne des éléments de compréhension simples aux enfants : expliquer le cadre, le contexte de la scène, sa situation dans le film, l'identité des personnages. Il faut également des conditions propices pour visionner le film, l'idéal étant dans une salle de cinéma. Mais c'est assez rare. On peut également se satisfaire d'un vidéo-projecteur ou d'une salle télé. L'important est de créer l'événement, d'en faire un moment particulier. Enfin, la question de la légalité de l'usage des oeuvres dans la classe interroge les enseignants. Des accords négociés autorisent son utilisation pour un usage didactique que ce soit des extraits enregistrés ou des films achetés.

#### INA

##### Jalons pour l'histoire de temps présent

60 années d'archives de presse filmée, de radio et de télévision sont rassemblées sur le site de l'institut national des archives (INA). Ces sources utiles à la compréhension du monde contemporain sont regroupées en thématiques (seconde guerre mondiale, vie politique française, mutations économiques et sociales, politiques et pratiques culturelles, histoire des sciences et techniques). Chaque document est accompagné d'une fiche documentaire, de notes concernant le contexte historique rédigées par des historiens ainsi que la transcription intégrale de la bande son.

<http://www.ina.fr/>

#### France 5

##### Côté prof

Le site de France 5 propose des pages destinées aux enseignants, avec une sélection hebdomadaire des émissions à contenu historique.

<http://education.france5.fr/>

#### CNDP

##### Télé Doc

Les émissions de télévision consacrées à l'histoire sont mises en ligne tous les jours. Plusieurs sont accompagnées de pistes de réflexion ou d'utilisation avec les élèves, réalisées par des enseignants. Toutes les émissions diffusées sur les chaînes hertziennes non-payantes sont désormais libres de droits pour un usage en classe.

<http://www.cndp.fr/tice/teledoc/>

#### EthnoKids

Ce site est un outil pédagogique destiné à sensibiliser les enseignants et leurs élèves à la diversité culturelle. Grâce aux fiches pédagogiques en ligne (ethnologie de la vie contemporaine), les élèves apprennent à observer et décrire leur vie quotidienne.

<http://www.ethnokids.net/>

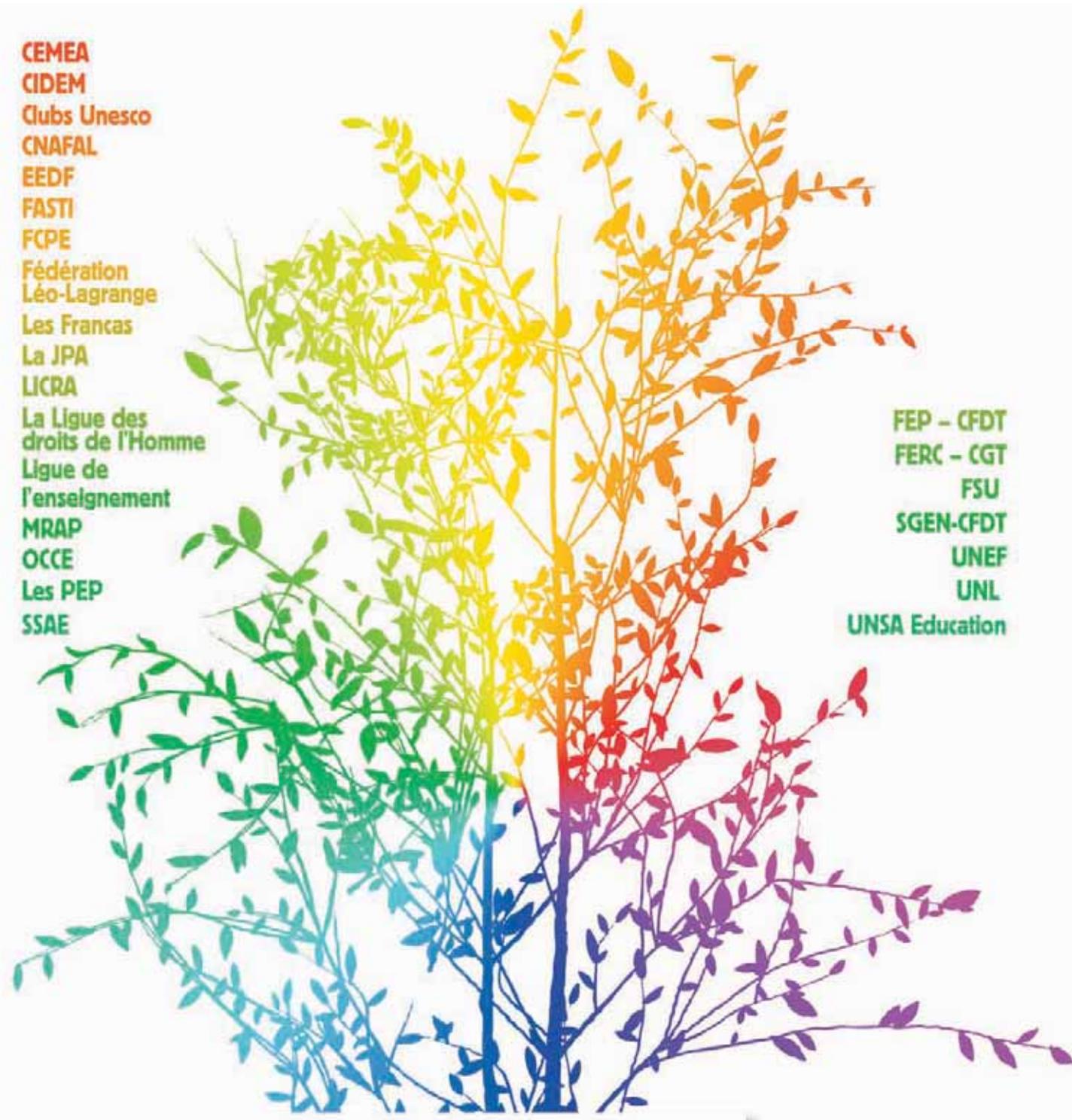
#### Espaces écoles

Ce site en lien avec le ministère de l'Education Nationale propose de très nombreux sites d'écoles consacrés à l'histoire, au patrimoine, à l'art et à la culture. Sa visite permet d'accéder à de nombreuses ressources et de trouver des idées pour exploiter un thème ou un sujet avec sa classe.

<http://www.espace-ecoles.com/>

CEMEA  
CIDEM  
Clubs Unesco  
CNAFAL  
EEDF  
FASTI  
FCPE  
Fédération  
Léo-Lagrange  
Les Francas  
La JPA  
LICRA  
La Ligue des  
droits de l'Homme  
Ligue de  
l'enseignement  
MRAP  
OCCE  
Les PEP  
SSAE

FEP - CFDT  
FERC - CGT  
FSU  
SGEN-CFDT  
UNEF  
UNL  
UNSA Education



Semaines  
d'éducation  
contre le  
racisme

l'acse  
l'agence nationale pour  
le combat social  
et l'égalité des chances

ministère  
Éducation  
nationale  
FRANCE

**JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE RACISME**  
**21 MARS**

Académie

## L'IUFM RAPPORTE SES QUESTIONS

## CARTABLE IL FAIT TROP LOURD POUR TRAVAILLER



**Bilan d'Etape de l'intégration des IUFM à l'université. Le rapport Geoffroy met en lumière les points restés en suspens.**



Quel bilan du processus d'intégration des IUFM au sein des universités? Trois ans après l'adoption de la loi qui modifie le statut des Instituts universitaire de formation, le rapport Geoffroy, remis au premier ministre le 18 janvier dernier, fait le point. Avec un regard positif et des questions encore en suspens.

Dans l'ensemble, l'intégration a réussi sa première étape. Et ce, malgré des questions statutaires, matérielles et financières à régler ça et là. « *Aucun blocage majeur n'est venu gravement compromettre l'ensemble de la démarche qui semble aujourd'hui, dans sa phase formelle, en bonne voie d'achèvement* » précise même le texte. Depuis le 1er janvier, seuls les IUFM de Strasbourg, de Haute Corse, de Rennes et des académies d'outre mer restantes (Guyane, Martinique, Guadeloupe, Pacifique) n'ont pas encore été intégrés. Le processus devrait intervenir au sein de leurs universités respectives courant 2008 ou, au plus tard, au 1er janvier 2009.

Pour autant, « *tout (ou presque) reste à faire* », note le rapporteur. Et ce, sur deux questions centrales concernant le métier d'enseignant. Tout d'abord, quel diplôme sera délivré aux enseignants stagiaires? Si la loi évoque une reconnaissance de niveau master, elle ne précise pas sa nature: diplôme sans validation universitaire? Master professionnel

« *métier de l'enseignement et de l'éducation* » délivré par l'IUFM ou véritable master universitaire « *ouvrant toutes les portes du 3ème cycle, de la recherche et de l'aventure européenne* »? De ce point de vue, le rapport s'évite bien de proposer « *LA solution* » et renvoie la patate chaude à des discussions ultérieures. Un groupe de travail est d'ailleurs programmé d'ici fin mars.

Autre interrogation: quelle sera la place du concours au sein du cursus? Là encore, le texte trace quelques pistes mais sans trancher. Il propose soit « *d'avancer le concours d'une année, et faire ainsi des étudiants en IUFM des professeurs stagiaires sur deux ans* », soit au contraire de « *reculer le concours en fin de master universitaire* » afin de favoriser l'appétit d'un 3ème cycle et former de futurs chercheurs.

Le chantier semble loin d'être terminé. Le rapport l'exprime même dans sa conclusion. « *Il sera nécessaire, lorsque tous les IUFM auront été intégrés, qu'une analyse globale des évolutions institutionnelles* » s'engage. De plus, « *Il sera indispensable de faire un état comparatif global des statuts afin que des modifications soient éventuellement envisagées si elles peuvent apporter de meilleures réponses aux contextes locaux* ». Dont acte.

**Sébastien Sih**

« *Le poids du cartable est une question de santé publique pour nos enfants* » explique le BO n° 3 du 17 janvier 2008. Au vu des pesées réalisées en ce début d'année scolaire, le poids moyen d'un cartable est encore de 8,5 kg, ce qui correspond à environ 20 % du poids de l'enfant. La FCPE avait d'ailleurs participé en début d'année scolaire à une campagne « *la pesée des cartables* ». Cette opération menée dans 52 départements avait recueilli près de 40 000 données. Elles avaient révélé que 80 % des enfants de 5ème, 6ème et CM2 avaient un cartable dont le poids excédait 10 % de leur corps, ce qui est non conforme aux normes de l'Education nationale édictées dans la circulaire du 17 octobre 1995. Le BO ambitionne de mettre en place « *des solutions concrètes afin de diviser, sous brève échéance, le poids du cartable par deux* ». Premier d'entre elle, le ministère lance par ce texte officiel le concours « *un cartable léger et solide* ». Le cahier des charges du cartable précise que sa conception et sa réalisation doivent prendre en compte un certain nombre de critères ou de caractéristiques techniques. Il devra être adapté au niveau d'enseignement et à l'âge de l'élève, d'un poids inférieur à 1 kg, robuste, résistant aux chocs, au frottement et au stockage. Ces matériaux devront privilégier une logique de développement durable. Les fiches d'inscriptions sont téléchargeables sur le site du ministère de l'éducation nationale à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/concourscartable/>

## Justifier de services valables pour la retraite

Le service des pensions admet que, en cas d'impossibilité pour l'administration de fournir les pièces justificatives prouvant la réalité des services valables pour la retraite effectuée par le fonctionnaire, des attestations délivrées par l'administration, un supérieur hiérarchique ou d'anciens collègues peuvent être admis à l'exclusion de celles établies par l'intéressé. La situation est néanmoins appréciée au cas par cas.

## Liste d'aptitude personnels de direction

Les enseignants du primaire candidats à l'inscription sur la liste d'aptitude des personnels de direction doivent retirer un dossier auprès des services rectoraux. Les dossiers de can-

didature sont après lecture classés par ordre de préférence selon les capacités des candidats à devenir personnel de direction. Ces avis doivent notamment porter sur l'aptitude à conduire une politique pédagogique et éducative d'établissement ; conduire et animer la gestion de l'ensemble des ressources humaines ; assurer les liens avec l'environnement ; administrer l'établissement.

## Détachement et intégration dans le corps des personnels de direction

Il est possible par ailleurs de demander un détachement de trois années dans le corps des personnels de direction, renouvelable dans la limite de 5 ans. (voir le BO du 24 janvier)

## Modification et annulation d'une demande de changement de département

Dans le cas où les candidats souhaitent modifier sa demande (en cas de la naissance d'un enfant, d'une mutation imprévisible du conjoint, du partenaire du PACS ou du concubin), ou s'ils souhaitent annuler leur demande de participation au mouvement, un formulaire téléchargeable sur Iprof est à transmettre à l'IA avant le 22 février 2008.

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

### Lu au BO n° 4 du 24 janvier 2008

Agrément national d'associations éducatives complémentaires de l'enseignement public ; inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de personnel de direction de 2<sup>e</sup> classe — année 2008 ; titularisation des personnels de direction stagiaires ; détachement et intégration dans le corps des personnels de direction — année 2008 ; Mutations et listes d'aptitude des directeurs d'EREA et d'ERPD pour l'année 2008-2009 ; Nominations des médiateurs académiques et correspondants

### Lu au BO n° 3 du 17 janvier 2008

Mise en oeuvre du socle commun de connaissances et de compétences : l'enseignement de la grammaire ; santé des élèves — poids des cartables ; langues régionales : complément des programmes de langues régionales pour l'école primaire ; B2i : référentiels de connaissances et capacités exigibles pour le brevet informatique et internet ; Campagne de la Jeunesse au plein air.

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

## Allocations familiales (non soumises à conditions de ressources) au 01/01/2008

		Majoration + de 11 ans	Majoration + de 16 ans
1 enfant DOM exclusivement	22,11 €	13,88 €	21,32 €
2 enfants	120,32 €	33,84 €	60,16 € (sauf pour l'aîné)
3 enfants	274,47 €	33,84 €	60,16 €
par enfant en plus	154,15 €	33,84 €	60,16 €

Taux valables jusqu'au 31 décembre 2008

## Questions/Réponses

**La directrice de l'école est en congé maladie. Un adjoint assure l'intérim. Qui perçoit quoi ?**

Le directeur perçoit son traitement incluant la bonification indiciaire. Si le congé dépasse trente jours, il perd l'indemnité de charges administratives. Le collègue chargé de l'intérim perçoit cette indemnité majorée de 50 %, mais il ne peut prétendre à la bonification indiciaire.

**J'ai été inspectée en avril, je n'ai pas encore reçu le rapport. Est-ce normal ?**

Non. Le rapport d'inspection est adressé à l'enseignant dans le délai d'un mois et les notes sont dans toute la mesure du possible communiquées aux enseignants dans le trimestre qui suit l'inspection. (Note de service n° 83-S12 du 13 décembre 1983)

## Littérature jeunesse

# BD 2008 LES BULLES DEAMBULENT

**Le Festival de la Bande dessinée d'Angoulême, comme les hirondelles, annonce le printemps et le renouveau. Intérêt particulier pour les BD sans texte, de l'innovation dans les styles et les mises en page, création de collections BD chez de nouveaux éditeurs. En BD jeunesse, adaptations réussies de textes classiques et des thèmes nouveaux pudiquement abordés, comme la mort ou les faits de société.**

**Là où vont nos pères — Shaun Tan — Dargaud 2007 (18 €) — Dès 13 ans & pour tous**

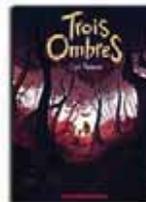
Voici donc la meilleure BD 2008, Fauve d'or du festival d'Angoulême 2008 ! Elle est l'œuvre de Shaun Tan Australien d'origine malaisienne. Aucun dialogue ne perturbe le lyrisme de l'album. Shaun Tan a choisi le langage universel de l'image pour cette ode magnifique sur l'immigration. C'est un épais volume dont les vignettes régulières, sans contour, de teinte gris foncé parfois nuancées de sépia, ne comportent aucune parole. Comme un recueil de photos anciennes, qui raconteraient les bribes du passé d'un homme dont le lecteur ignore tout. Tout, sauf que cet homme anonyme, pour fuir l'oppression — symbolisée par l'ombre de la queue d'un monstre — est contraint de quitter sa famille et sa terre et d'embarquer à bord d'un navire vers un pays inconnu, vers un monde qu'il espère meilleur. L'histoire qui se tisse de page en page oscille entre rêve et réalité, passé et présent. Contrairement à d'autres récits très réalistes sur le thème de l'émigration, notre héros débarque dans un univers onirique. Il est perdu, il ignore la langue, il ne connaît ni ces aliments, ni ces étranges animaux, il ne comprend pas les écrits des affiches... Pourtant, c'est dans ce pays étrange qu'il doit réapprendre à vivre. Seul, comme des millions d'humains exilés comme lui, il va devoir créer des liens,



trouver un travail s'installer, avant de pouvoir faire venir sa femme et sa petite fille.

**Trois ombres, C. Pedrosa — Delcourt, Shampooing 2007 (17,50 €) Dès 11 ans & pour tous**

Il était une fois un petit garçon plein de grâce, heureux entre son papa fort comme un Turc et sa tendre maman. Tous trois habitent une ferme isolée au sein d'une nature harmonieuse. Un soir, le petit est effrayé par l'apparition de trois ombres, trois cavaliers, perchés sur la colline en face de la ferme. Qui sont-elles ces ombres ? Que veulent-elles ? Jour après jour, elles sont là, silencieuses, se rapprochant inexorablement... Il devient évident qu'elles viennent chercher Joachim. Alors le grand Louis si fort, le père de Joachim, refuse de se résigner à la perte de son fils. Il s'enfuit très loin par delà le grand fleuve avec le petit à l'abri dans son poing de géant. C'est une fuite éperdue, épique, fantastique devant l'inexorable, sur terre comme sur mer et au-delà... Parviendra-t-il à le sauver ? Ce premier roman graphique de Cyril Pedrosa, est en noir et blanc, d'un graphisme épuré utilisant crayon bille et pinceau : 300 pages d'une quête qui mêle joie de vivre et poignante douleur. Trois ombres est une très belle parabole sur le destin, résignation et deuil, mais c'est aussi hymne à la vie qui, de la naissance à la mort, « n'est rien



d'autre qu'une alternance de drames et de bonheurs ».

**Ma Maman est en Amérique, elle a rencontré Buffalo Bill — J. Regnaud, ill. É. Bravo — Gallimard 2007 (14 €) Dès 8 ans**



C'est un grand jour pour le petit Jean, il entre au CP. Mais ça commence mal car la maîtresse, interroge chacun sur la profession des parents. À la maison, il y a le papa de Jean, « patron d'entreprise », la gentille Yvette, sa nounou grande spécialiste du chocolat glacé, le petit frère Paul avec lequel il se castagne. Et puis il a la petite voisine qui vient régulièrement lire des cartes postales envoyées par la maman de Jean, des quatre coins du monde. Parce que maman n'est plus là. Où est-elle ? Sans doute en Amérique... Mais que répondre à la maîtresse ? On retrouve le trait et les couleurs d'Emilio Bravo dans ces 14 petits chapitres. Tissés d'anecdotes et de détails cocasses, ils évoquent les moments forts de l'année du petit Jean. Mais on rôde autour d'un mystère qu'adultes et enfants s'efforcent d'éluder en s'inventant des histoires, car la réalité est trop dure à affronter... Cette dimension émouvante, traitée avec tendresse et poésie, élargit le cercle des lecteurs bien au delà des enfants de 8 ans.

Voir aussi d'excellentes adaptations en BD : « Les jambons d'Ysengrin » et « Le puits » (Roman de Renart) Mathis et T. Martin — Delcourt. Dès 9 ans

« Le roman de Renart (T1) : Ysengrin » B. Heitz ; « Harry est fou ! » — P. Rabaté & Dick King-Smith ; tous deux chez Gallimard dans la nouvelle collection : Fétiche 2007 13 €.



« Construire un feu » C. Chabouté & J. London) Vent d'Ouest 2007 (17,50 €) Dès 10 ans (Liste C3)

**Marie-Claire Plume**

(<http://www.snuipp.fr> littérature de jeunesse, rubrique 1162)

## Leur avis **BRECHE DANS LE CONTRAT DE TRAVAIL**

### CGT

« L'accord n'est pas parvenu à ce que le centre de la négociation ait pour objectif de favoriser l'emploi des jeunes et celui des plus de cinquante ans, de faire reculer la précarité et le temps partiel imposé, de créer des droits transférables. »

### JEAN-PIERRE WILLEMS CONSULTANT EN DROIT SOCIAL ET EN RESSOURCES HUMAINES

« La quasi totalité des dispositions de l'accord renvoie soit aux pouvoirs publics, soit aux négociations interprofessionnelles à venir (assurance-chômage, formation professionnelle...), soit aux négociations de branche. »

### FORCE OUVRIERE

« En matière de contrat de travail contrairement aux volontés européennes de flexisécurité, le CDI demeure la norme (pas de contrat unique ou de CDI allégé) et tout licenciement doit avoir un motif réel et sérieux. Cela confirme la fin du CNE qui nous a aidés pour la définition de périodes d'essai très éloignées des volontés patronales. »

### MEDEF

« Si ce projet est validé et transposé en droit, il clôt une époque et il ouvre une ère nouvelle pour les relations sociales et pour l'économie en France : il invente la flexisécurité française. »

Après quatre mois de négociations, patronat et syndicats ont ouvert la porte à une plus grande flexibilité du marché du travail.



Les négociations sur le contrat de travail engagées dès la mi-septembre par les partenaires sociaux ont trouvé un terme le 11 janvier. Cet accord entre dans le projet de « modernisation du marché du travail » voulu par le gouvernement qui a pour objectif d'atteindre le plein emploi, soit un taux de chômage de 5 % comme promis par le Président de la République. Au final, un texte signé par la majorité des partenaires sociaux qui marque pour François Fillon « un pas vers la flexisécurité à la française » autrement dit flexibilité du marché du travail contre sécurisation des parcours professionnels sur, en théorie, le modèle des pays scandinaves. Du côté de la flexibilité, cet accord se solde par trois mesures phares. Désormais, il existe un nouveau mode de rupture dite conventionnelle qui n'est ni un licenciement, ni une démission et qui permet à l'employeur de rompre un contrat sans recours possible devant le conseil des prud'hommes. Cette séparation devra être homologuée par le directeur départemental du travail. Cette rupture ouvre droit aux indemnités chômage. Par ailleurs, l'accord prévoit la création d'un CDD pour « objet défini au contrat », réservé aux ingénieurs et aux cadres, conclu pour la réalisation d'un projet. Il semble bien que les contrats type Contrat Nouvelle

Embauche, jugé contrairement au droit international par l'Organisation internationale du Travail, soient définitivement abandonnés. Le projet d'accord rappelle que « tout licenciement doit être fondé sur un motif réel et sérieux ». Par contre, la période d'essai professionnelle est allongée. Elle peut durer de 1 à 2 mois pour les ouvriers et de 3 à 4 mois pour les cadres.

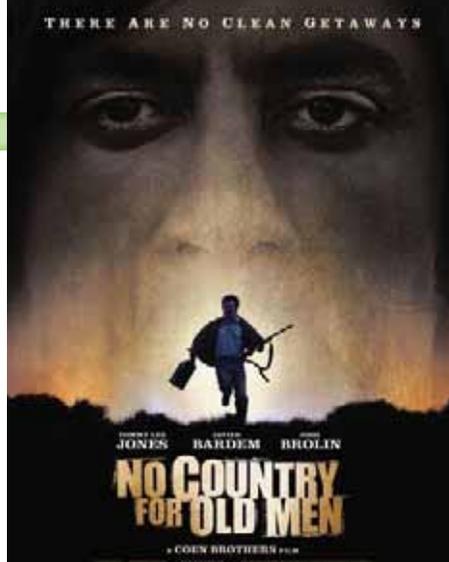
Du côté de la sécurité, les contreparties sont pour le moins réduites et pour la plupart reportées à des négociations ultérieures. L'indemnisation chômage sera revue lors des négociations UNEDIC et s'il est proposé qu'une prime soit accordée aux chômeurs non indemnisés de moins de 25 ans, cela reste un vœu pieux. L'accord prévoit tout de même que le salarié pourrait en partie maintenir sa mutuelle et ses droits à la formation quand il sera au chômage ou dans une autre entreprise.

Cet accord devra maintenant passer devant les parlementaires qui devront le traduire en dispositions législatives. Si, on est loin du « contrat unique » dont parlait Nicolas Sarkozy, une surenchère libérale de certains élus pourrait dénaturer un texte dont l'équilibre reste en faveur des employeurs : beaucoup de flexibilité mais bien peu de sécurité !

**Lydie Buguet**

## Cinéma NO COUNTRY FOR OLD MEN

Un quidam trouve une montagne de dollars au milieu de cadavres de trafiquants mexicains gisant dans le désert, un tueur fou le prend en chasse, un vieux shérif désabusé fait ce qu'il peut pour protéger le fugitif devenu insaisissable. On n'en dira pas plus puisque le suspense est ainsi mis en place pour les deux heures à venir. Ce film est un drôle de mélange. Pour une part c'est un film de poursuite assez banal, adroitement construit, qui parvient sans peine à maintenir l'attention du spectateur. Les frères Coen savent évidemment fabriquer un film d'action et ont les ressources narratives de professionnels aguerris. Donc on ne s'ennuiera pas. Une bonne partie est tout de même assez convenue, pas bien surprenante, bien qu'agréable à regarder. « Agréable » est à prendre cum grano salis car on s'y massacre allègrement, mais, bon, le cinéma fait ça depuis plus de cent dix ans. Certaines inventions (l'arme étrange du tueur fou) sont des recettes surprises plus habiles que convaincantes. Ce qui fait le prix de ce film c'est finalement son désordre... On passe de



moments presque barbaux à de vraies accélérations qui vous collent au fauteuil, puis à certains moments de poésie pure, notamment dans l'utilisation de l'espace. Par exemple ce jeu stupéfiant autour du poste frontière ou la puissance d'évocation des scènes de désert. Le désordre dans le récit aussi puisqu'on passe de scènes très explicites à d'autres totalement elliptiques, avec certains moments-clés expédiés en quelques secondes. Le vieux shérif incarne l'aspect moral du propos, mais on n'a pas de quoi méditer bien longtemps, la philosophie de tout cela est assez courte. Ce qui demeure, c'est donc un film inégal traversé de quelques coups de génie. Après tout...

**René MARX**

*Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur [www.laviedesfilms.com](http://www.laviedesfilms.com)*

## Musique FADO FRISSONNANT

Ana Moura, voix rocailleuse du fado, sort son troisième album « Para Além da saudade ». Ce chant populaire mélancolique était autrefois chanté dans les quartiers mal famés. Ana Moura, timbre chaloupé, toute en douceur, est entourée de l'auteur-compositeur Jorge Fernando, accompagnateur d'Amalia Rodrigues. Un fado frissonnant où la voix colle à cette nostalgie, cette tristesse du petit quotidien. La guita-

re sèche se fait discrète et la voix reine. La mélancolie s'écoute avec bonheur.

**Laure Gandebeuf**

Ana Moura : Para Além da saudade  
World Village Harmonia Mundi

En concert Le 5 février au Café de la Danse à Paris

## L'AGENDA

### Éducation et récréation

Journée d'étude organisée par Anne Hénault (Pr. IUFM de Paris) et Annie Renonciat (Pr. INRP Rouen-Paris-Diderot). Les intervenants de cette journée d'étude s'attacheront à la conjugaison dialectique de l'éducation et de la récréation, dans ses évolutions historiques, en mettant l'accent tout à la fois sur la richesse et la variété de ses outils, l'originalité des pratiques éducatives qui leur sont associées, et les représentations et contraintes sociales dont ils sont éventuellement porteurs.

À l'IUFM de Paris, 10, rue Molitor 75016

Le mercredi 6 février 2008

<http://www.aecse.net>

### Journée de la femme

#### Le 8 mars

« Etat des lieux des inégalités homme/femme au travail, Mai 68, une nouvelle étape vers l'émancipation des femmes... »

Stage intersyndical FEMMES à l'initiative de la CGT, la FSU et de l'Union syndicale Solidaires avec la participation de Rachel Silvera, chercheuse et économiste, de Josette Tratt et Christine Delphy, sociologues, Michela Marzano, philosophe, chercheuse au CNRS...

À la bourse du travail de St Denis, métro : Porte de Paris

Les 13 et 14 mars 2008

### Une école pour tous ?

Le 18ème salon national de pédagogie Freinet avec notamment la participation d'Yves Reuter, à propos d'une recherche sur une école en zone d'éducation prioritaire qui pratique la pédagogie Freinet et Serge Boimare, directeur pédagogique du Centre Claude-Bernard à Paris et auteur de « L'enfant et la peur d'apprendre ».

Les 26 et 27 mars 2008 à Nantes (Hôtel de région des Pays de la Loire)

## ATTALI VEUT FAIRE POUSSER LA CROISSANCE

Le rapport Attali prônant la libéralisation de la croissance fait dans l'inventaire. Les mesures concernant le système éducatif avancent moins de dépenses et plus de concurrence.

**I**nventaire à la Prévert. Le rapport Attali, remis dernièrement au président Nicolas Sarkozy, avance 314 propositions qui prétendent « libérer la croissance française ». Point commun que l'on retrouve tout au long de 20 décisions fondamentales préconisées qui englobent l'ensemble des mesures, la commission privilégie une approche où la dépense publique, le coût du travail, la protection sociale sont présentés comme des freins à la croissance dont il faudrait réduire la voilure. Toutes ces mesures déclinées dans le rapport s'articulent autour de 8 priorités, la première d'entre elle « pour la jeunesse » concerne directement l'éducation.

Comme l'a précisé dans sa présentation le psychanalyste, Borys Cyrulnik, l'un des 43 membres de la commission, « la croissance dépend à long terme du potentiel de la jeunesse, et de son insertion professionnelle et personnelle au sein de la société ». Première des 20 décisions fondamentales, le rapport affiche qu'il faut se donner les moyens pour que tout élève maîtrise les connaissances fondamentales avant la fin de la sixième. Pour cela, le rapport préconise de repenser le socle commun pour y ajouter l'anglais au plus tôt, l'informatique, le travail en groupe et l'économie. Les mesures prônant la concurrence se succèdent : développer l'autonomie des établissements avec un recrutement local à l'intérieur d'un vivier établi dans une liste de recrutement national, évaluer les enseignants sur leur capacité à faire progresser les élèves, supprimer la carte scolaire en laissant le libre choix aux parents. Dans la même veine, la commission recommande également d'ouvrir l'école à la société, en développant des stages d'une semaine en entreprise au collège, les concours d'innovation et le service civique.

Pour cela, la recette est connue. « La France peut faire beaucoup mieux avec les mêmes moyens », exhorte le rapport. Le pays consacre une part de plus en plus importante de sa dépense publique à l'éduca-

tion avec des résultats qui ne sont pas à la hauteur des engagements selon les rapporteurs. Pour ces derniers, il est donc fondamental de développer une prise en charge précoce à la crèche ou en garde chez les assistantes maternelles. À ce titre la commission recommande de doubler le nombre d'heures de formation des assistantes maternelles de 120 à 240 heures. Une manière de répondre par la négative aux besoins d'école pour les deux ans.

Enfin, le texte demande « l'implication forte des enseignants », comme si cette dernière n'existait pas au quotidien actuellement au prix d'un fort engagement. À ce titre, la commission insiste sur la mise en place d'une concertation entre le ministère, les syndicats et fédérations de parents d'élèves prônant des changements de statuts et des carrières totalement individualisées. De l'inventaire à l'impasse.

Sébastien Sih

## RETENTION DE SURETE MINORITY REPORT A LA FRANCAISE

**S**uite au fait divers tragique d'un petit garçon victime d'un pédophile récidiviste sortant de prison, le président de la République décidait de durcir à nouveau la législation sur la récidive, seulement dix jours après la promulgation de la loi instaurant « les peines planchers ».

Actuellement en débat au Parlement, le projet de loi sur « la rétention de sûreté », permet l'enfermement à vie, à l'issue de la peine de prison, dans un « centre socio-médico-judiciaire » des condamnés estimés dangereux. Rachida Dati, garde des sceaux, le justifie en estimant qu'« il est déplorable d'attendre un nouveau passage à l'acte pour [...] enfermer (les criminels, comme les prédateurs sexuels, ndlr) et canaliser cette dangerosité ».

Cette « rétention » d'un an, renouvelable sans limite, introduit la condamnation à perpétuité, non plus pour une infraction commise mais pour une infraction éventuelle. « Le caractère extrêmement aléatoire de la prédiction du comportement futur » a été dénoncé par un avis de la Commission nationale consultative des droits de l'homme. La « rétention de sûreté » s'oppose également à la conception humaniste du droit qui

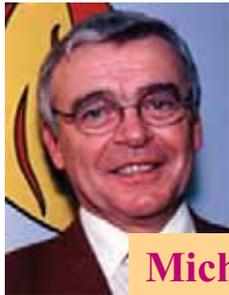
prévaut depuis 1945 et se donne comme objectif la réinsertion au sein de la société de tout condamné.

Un autre fait divers, la mort d'une jeune femme tuée par un violeur dans le RER en novembre, est à l'origine de l'extension de ce dispositif, prévu à l'origine pour les crimes sur des mineurs de moins de 15 ans, à tous les auteurs de crimes aggravés condamnés à au moins quinze ans de prison. Sa rétroactivité aux condamnés avant 2008, demandée par le président de la République et contraire aux principes fondamentaux du droit, est en débat au Sénat car elle pourrait faire l'objet d'une censure du Conseil constitutionnel. Les sénateurs proposent une « obligation d'assignation à domicile » avec le port d'un bracelet électronique, qui existe déjà, mais dans le cadre d'un aménagement de peine. Une mise en place après la peine pourrait retomber sous le coup d'une censure constitutionnelle.

La politique de circonstance, en réaction à des faits divers et destinée à rassurer l'opinion publique, se révèle incompatible avec les principes démocratiques et inefficace pour prévenir la récidive des délits.

Arnaud Malaisé

## TOILETTES SCOLAIRES « VOLONTIERS PEU ACCUEILLANTES »



**Michel Averous**

**Professeur et chef de service  
d'urologie infantile du CHU de  
Montpellier**

### **Quels troubles urinaires peuvent rencontrer les enfants ?**

Depuis 20 ans, je vois dans mon service de plus en plus d'enfants, notamment des petites filles, souffrant de fuites d'urines, d'infections urinaires, d'irritation uro-vaginales, de constipations... Ces pathologies, souvent récidivantes, sont généralement dues à des vessies qui ne se vident pas. C'est comme un pot de chambre rempli d'urine et maintenu à 37°, au bout d'un moment il commence à s'infecter. Elles sont donc la conséquence d'un mauvais fonctionnement vésical plutôt que d'une maladie. Même s'il ne faut pas faire un lien trop direct, l'énurésie n'est pas étrangère à cette situation.

Pour les filles, les infections génitales proviennent d'un mauvais positionnement sur les toilettes, genoux trop serrés et position pas complètement assise. L'urine s'écoule donc aussi dans la cavité vaginale, ce qui crée des culottes mouillées, des inflammations, des irritations...

### **Pourquoi débutent-ils à l'école élémentaire ?**

Un enfant a besoin d'uriner très souvent. En maternelle, les enseignants y sont très attentifs mais à l'école élémentaire cette attention n'est plus de mise. Les enfants préfèrent jouer lors des récréations et pen-

dant le cours ils n'ont pas toujours la possibilité d'aller aux toilettes, souvent pour des problèmes de responsabilité.

Et vous ne ferez pas faire pipi à une femme, même petite, si elle ne retrouve ni intimité, ni propreté dans les toilettes. Or, plus la scolarité avance, plus les structures sont grandes, plus elles sont loin des salles de cours, plus l'état des toilettes est repoussant. Les filles ont beaucoup plus de problème que les garçons car leur urètre est courte par rapport à celle des garçons.

### **Quel lien peut-on faire entre l'état des toilettes et les troubles urinaires ?**

Il ne faut pas généraliser mais les toilettes scolaires sont volontiers peu accueillantes, sans portes et sans papier. Et si la vessie n'est pas vidée durant toute une journée, cela entraîne des infections, pathologies fonctionnelles par rapport à la gestion de la vessie. Beaucoup d'enfants se plaignent des toilettes de l'école et vont directement aux toilettes à peine rentrés à la maison.

### **Quelles solutions mettre en œuvre ?**

Les enseignants doivent tenir compte des signes que peuvent émettre les enfants souhaitant aller aux toilettes, comme le trémoussement sur la chaise. Il faut également en parler aux enfants afin qu'ils n'oublient pas de prendre leurs précautions les jours suivants. Passer aux toilettes doit être intégré à l'emploi du temps pendant la récréation.

Ne pas oublier de boire est également important. Une vessie qui se vide souvent chez quelqu'un qui boit suffisamment ne s'infecte pas.

C'est donc une logique de bon sens avec des pistes toutes simples : faire attention à ce que les enfants aillent aux toilettes, leur offrir des toilettes correctes, y séparer les filles des garçons.

**Propos recueillis par  
Arnaud Malaisé**

### **Pipi retenu, zizi foutu**

Suite au rapport de l'Observatoire national de la sécurité sanitaire (ONS) sur les toilettes à l'école, Xavier Darcos a annoncé des discussions « avec les familles et les communes » pour se mettre d'accord sur une charte définissant « la qualité et la propreté » des toilettes. De son côté, le SNUipp estime que « la question des toilettes est l'affaire de tous (parents, enfants, enseignants, mairies) » mais qu'en raison de « la diversité des équipements et des entretiens des toilettes », « il y a besoin d'un cadrage national, d'une réflexion globale, d'un système de péréquation pour les communes les plus démunies, de l'élaboration d'un cahier des charges ». En effet, la situation décrite par l'ONS rejoint l'étude menée en 2001 par le syndicat sur l'inégalité des moyens alloués aux écoles selon les communes.

La question des toilettes, ce « sujet tabou », pour Jean-Marie Schléret président de l'observatoire, s'était heurté à des résistances des inspections académiques et des mairies lors d'une première tentative d'enquête avortée dans deux départements en 2006. Cette fois, l'ONS a procédé par Internet, obtenant près de 30 000 réponses provenant de 865 écoles dans 55 départements.

L'enquête pointe des problèmes liés à l'équipement et la perception des toilettes par les enfants. Si les sanitaires « à la turque » sont devenus marginaux (1,8 % des écoles), il reste 29,5 % d'écoles sans blocs sanitaires séparés pour les filles et les garçons. Près du tiers des écoles (32,2 %) ne disposent pas de toilettes dans les étages et 10 % ne possèdent pas de verrou.

Plus de la moitié des élèves jugent les toilettes peu accueillantes : mauvaise odeur pour 72,9 % d'entre eux, absence de chauffage (30 %), le manque d'éclairage (22 %). 14,4 % ont déjà eu peur aux toilettes en raison de l'absence de verrous et des relations avec leurs camarades (voyeurisme, bousculades, moqueries...).

Au final, 7,2 % des élèves, dont la moitié mange à la cantine le midi, n'utilisent jamais les toilettes scolaires et 48,5 % les utilisent occasionnellement « quand ils ne peuvent pas faire autrement ». Conséquence, près de la moitié des élèves ont déjà eu mal au ventre, 15,1 % souffrent de constipation aigue ou chronique et 21,6 % d'une infection urinaire.